

HomMer
Groupement d'Intérêt Scientifique

*Contribuer à la gestion
des aires marines protégées
Pratiques en sciences humaines et sociales*

Rapport de synthèse
Séminaire de lancement du GIS HomMer

IUEM
Technopôle Brest-Iroise
27-29 janvier 2015



Pour citer ce document :

Le Gentil E., Brigand L., Alban F., Chlous F., David G., Levrel H., Ponsero A. et Vaschalde D. (2015). *Contribuer à la gestion des aires marines protégées. Pratiques en sciences humaines et sociales.* Rapport de synthèse du séminaire de lancement des activités du GIS HomMer. 27, 28 et 29 janvier 2015, Institut Universitaire Européen de la Mer, Plouzané. Juin 2015. 72 pages.

Résumé

Le Groupement d'intérêt scientifique (GIS) HomMer est un **réseau de recherche collaborative** associant chercheurs en sciences humaines et sociales (SHS) et gestionnaires d'aires marines et côtières protégées (AMP) pour développer, structurer et diffuser des connaissances scientifiques sur les **dimensions humaines des AMP** (fréquentation, usages et gouvernance) et des espaces environnants en France métropolitaine et ultra-marine.

Le séminaire de lancement des activités du GIS HomMer s'est déroulé les 27, 28 et 29 janvier 2015 à l'Institut Universitaire Européen de la Mer (IUEM, Plouzané, Bretagne). Il avait pour thème : **« Contribuer à la gestion des aires marines protégées. Pratiques en sciences humaines et sociales »**. L'objectif principal de cet événement était de définir collectivement les orientations scientifiques et les actions prioritaires du GIS. Cette manifestation a rassemblé près de 90 participants, chercheurs et gestionnaires originaires de toute la France et membres d'une quinzaine d'institutions différentes, autour d'un programme alternant communications scientifiques en séances plénières et réflexions collectives sous forme d'ateliers. Fort de cette participation et de la diversité des points de vue exprimés, cet événement a permis : (i) de donner un aperçu de la grande variété des pratiques scientifiques mobilisées en SHS pour étudier la fréquentation, les usages et la gouvernance des AMP ; (ii) d'identifier, du point de vue des participants, les questionnements scientifiques potentiellement structurants pour le GIS HomMer ; (iii) et de discuter du fonctionnement de ce réseau, de ses orientations scientifiques et des actions à mener dans un proche avenir (2015-2016).

Au terme du travail d'analyse des communications et des discussions réalisées à l'occasion de cette manifestation, **les orientations scientifiques et les actions suivantes ont été définies** comme prioritaires pour le GIS HomMer pour les années 2015 et 2016.

1. Capacité de charge. C'est un sujet de recherche potentiellement fédérateur pour chercheurs et gestionnaires du GIS HomMer. Il est donc opportun d'initier une réflexion collective sur ce cadre analytique pour en préciser les contours, dans une double dimension biologique et SHS, et en délimiter le champ au moyen de l'identification des critères à considérer pour envisager son applicabilité potentielle en termes d'aide à la gestion des AMP. Il est prévu, à cet effet, d'organiser un atelier de deux journées réunissant chercheurs de différentes disciplines (SHS et biologie) et gestionnaires de différents types d'AMP durant l'automne-hiver 2015.

2. Gouvernance. De nombreuses interrogations ont également été formulées autour de la gouvernance des AMP car ce champ de recherche revêt une importance croissante pour la gestion des espaces protégés. Il est utile, dans ce contexte, d'identifier les différentes définitions et leurs corpus théoriques du fait du caractère très polysémique de cette notion et de réfléchir aux méthodes et critères d'évaluation des systèmes de gouvernance des AMP existants et à venir, du point de vue de leurs modalités et des effets qu'ils produisent. Il est par conséquent prévu d'organiser un atelier spécifique sur ce thème durant l'année 2016 pour explorer ces deux dimensions.

3. Connaissance des usages. Il a enfin été souligné le manque d'informations relatives aux usages et aux usagers. L'action du GIS en la matière pourrait consister en la définition d'une approche stratégique de la production de connaissances en SHS pour l'aide à la mise en place et la gestion des AMP (quelles connaissances produire ou mobiliser pour établir des états de référence pré/post AMP ?). Aucune action spécifique n'est prévue dans un premier temps mais cet axe de réflexion sera néanmoins alimenté durant les prochains mois grâce aux travaux menés sur la capacité de charge et la gouvernance.

Enfin, les membres du GIS seront bientôt sollicités pour choisir le thème (« gouvernance des AMP » ou « connaissance des usages ») et l'endroit du séminaire de l'année 2016 du GIS HomMer.

Remerciements

L'organisation de cette manifestation a été rendue possible grâce au concours financier de la Fondation de France, de l'Agence des aires marines protégées, du laboratoire Géomer (UBO, IUEM), de l'UMR Amure (UBO, IUEM) et de l'Université de Bretagne Occidentale.

Nous remercions l'ensemble de ces organismes pour leur soutien, toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation et au bon déroulement de ce séminaire, et l'ensemble des participants pour leurs contributions respectives et l'enthousiasme exprimé pour ce projet durant ces trois journées.

Le comité d'organisation

Eric Le Gentil
GIS HomMer



Louis Brigand
Université de Bretagne Occidentale
LETG-Brest Géomer



Frédérique Alban
Université de Bretagne Occidentale
UMR_M101 AMURE



Frédérique Chlous
Museum National d'Histoire Naturelle
UMR 208 PALOC



Gilbert David
Institut de Recherche pour le Développement,
UMR 228 Espace-Dev



Harold Levrel
AgroParisTech
UMR CIRED



Alain Ponsoero
Réserve naturelle nationale de la baie de Saint-Brieuc
Forum des Aires Marines Protégées



Diane Vaschalde
Agence des aires marines protégées



Table des matières

Résumé	2
Remerciements.....	3
Table des matières.....	4
Liste des sigles	5
Remarques introductives	6
Partie 1. Origines et originalité du GIS HomMer	7
11. Eléments de contexte	7
12. Le GIS HomMer : réseau de recherche collaborative.....	9
Partie 2. Les objectifs du séminaire	16
21. Objectifs et programme.....	16
22. Participation générale.....	16
Partie 3. Pratiques scientifiques	18
31. Conférences d'ouverture	18
32. Communications sur les pratiques scientifiques.....	18
Partie 4. Questionnements scientifiques	23
41. Déroulement des ateliers	23
42. Questionnements scientifiques évoqués et retenus.....	25
43. Exemples d'approches envisagées pour y répondre.....	29
Partie 5. Orientations scientifiques	38
41. Orientations scientifiques	38
42. Calendrier 2015-2016	39
Références.....	41
Annexes.....	43

Liste des sigles

- AMP : Aire Marine (et côtière) Protégée
- AAMP : Agence des aires marines protégées
- ADESS : Aménagement, Développement, Environnement, Santé et Sociétés
- AMURE : Aménagement des Usages des Ressources et des Espaces marins et littoraux
- ApoliMer : Anthropologie politique de la Mer
- CD : Comité Directeur
- CDB : Convention pour la Diversité Biologique
- CIRED : Centre International de Recherche sur l'Environnement et le Développement
- CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique
- CRIOBE : Centre de Recherches Insulaires et Observatoire de l'Environnement
- CS : Conseil Scientifique
- DPM : Domaine Public Maritime
- ENVSN : Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques
- ESPACE : Étude des Structures, des Processus d'Adaptation et des Changements de l'Espace
- ESPACE-DEV : Espace pour le développement
- FNE : France nature environnement
- IFREMER : Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer
- IRD : Institut de Recherche pour le Développement
- GIS : Groupement d'Intérêt Scientifique
- GIZC : Gestion Intégrée de la Zone Côtière
- IUEM : Institut Universitaire Européen de la Mer
- LEAD : Lagon, Ecosystèmes et Aquaculture Durable
- LEMAR : laboratoire des Sciences de l'Environnement Marin
- LETG : Littoral, Environnement, Télédétection, Géomatique
- LIENS : Littoral ENvironnement et Sociétés
- LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux
- MARBEC : MARine Biodiversity, Exploitation and Conservation (Biodiversité Marine, Exploitation et Conservation)
- MEDDE : Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie
- MNHN : Museum National d'Histoire Naturelle
- OEC : Office de l'Environnement de la Corse
- PALOC : Patrimoines locaux et gouvernance
- PEM : Planification de l'Espace Maritime
- PN : Parc National
- PNM : Parc Naturel Marin
- RNN : Réserve Naturelle Nationale
- RNF : Réserves Naturelles de France
- SHS : Sciences Humaines et Sociales
- SVT : Sciences de la Vie et de la Terre
- TELEMME : Temps, Espaces, Langages, Europe Méridionale, Méditerranée
- UBO : Université de Bretagne occidentale
- UMR : Unité Mixte de Recherche

Remarques introductives

L'objet de ce rapport est, d'une part, de présenter les résultats du séminaire de lancement des activités du GIS HomMer et, d'autre part, de formuler les orientations scientifiques identifiées et les actions à mener pour les années 2015-2016 suite à ce travail de restitution.

Les communications et les échanges des participants au séminaire ont été enregistrés et c'est sur la base de leur retranscription que ce rapport a été rédigé. Plutôt que de restituer intégralement l'ensemble de ces discussions, nous avons préféré mené un travail analytique pour être en mesure de formuler les principales orientations scientifiques et actions à venir du GIS HomMer. En cela, nous espérons que les axes de réflexion envisagés au sein du GIS HomMer pour les deux prochaines années sont fidèles aux idées, attentes et interrogations formulées par les participants.

Ce document est structuré de la manière suivante :

L'objet de la première partie de ce rapport est de rappeler les origines du GIS HomMer et de préciser l'originalité de ce réseau de recherche collaborative. Il est à ce titre souligné que le GIS HomMer est créé pour mettre en relation les chercheurs en SHS entre eux et avec les gestionnaires des AMP afin de permettre la circulation des connaissances et d'enrichir leur production.

La deuxième partie précise les objectifs de ce premier séminaire et fait le bilan de la participation observée durant cet événement. Il est constaté que la participation est globalement satisfaisante malgré un nombre important de désistements durant les jours précédant cet événement.

La troisième partie est consacrée aux communications scientifiques des chercheurs et des gestionnaires. L'objet de ces séances plénières était d'illustrer la diversité des pratiques scientifiques mobilisées pour étudier les dimensions humaines des AMP. Il est souligné quelques enseignements généraux ainsi que les principales limites et difficultés rencontrées dans le cadre des relations scientifiques-gestionnaires aux dires des intervenants.

La quatrième partie rend compte des travaux réalisés durant les ateliers. Leur finalité était d'identifier et de prioriser les questionnements scientifiques qui devront être traités au sein du GIS. Près de soixante-dix questionnements scientifiques ont été évoqués durant ces moments, sept d'entre eux ont été identifiés comme prioritaires, ces derniers faisant référence à trois problématiques potentiellement structurantes pour le GIS.

La cinquième partie de ce document présente les orientations scientifiques du GIS HomMer et les actions à mener en ce sens. C'est d'après les résultats des ateliers que les orientations scientifiques ont été formulées. Un calendrier récapitulant les actions dans lequel le GIS HomMer va être impliqué en 2015-2016 clôt le document principal.

Figurent en fin de document plusieurs annexes précisant davantage la teneur de l'ensemble des discussions de ce séminaire.

Partie 1. Origines et originalité du GIS HomMer

11. Éléments de contexte

111. Accroissement des usages en mer et sur le littoral

L'accroissement des usages en mer et sur le littoral est particulièrement manifeste ces dernières décennies et se traduit par l'artificialisation grandissante de ces espaces et de nouvelles formes d'appropriation territoriale (Colas, 2011). Cette évolution est liée au renforcement de l'attractivité du « bord de mer », la population française exprimant de plus en plus fortement le souhait d'y résider (AAMP, 2012). La mise en usages de ces espaces, à des fins récréatives et touristiques notamment, accentue les risques de dégradation de l'environnement et peut être déstabilisante pour les communautés d'accueil (Gormsen, 1997). C'est en conséquence, pour concilier, à long terme, l'anthropisation croissante et la vulnérabilité morpho-écologique des espaces maritimes et littoraux que la mise en œuvre d'un processus de gestion intégrée de la mer et du littoral (GIZC, PEM) est très souvent recommandée (Clark, 1997 ; Cicin-Sain et Knecht, 1998 ; Douvère, 2008). Les AMP sont, à cet effet, un instrument de plus en plus utilisé.

112. Multiplication des AMP et évolution de leurs finalités

« La multiplication de la création des AMP (...) est un phénomène politique récent et de grande ampleur » qui témoigne, à la fois, « d'un renforcement des politiques en matière de conservation de la biodiversité marine » et de la volonté expansionniste des États en termes d'emprise sur l'espace maritime (Féral, 2011). Le nombre et la surface des AMP en France métropolitaine et ultra-marine ont considérablement augmenté ces dernières années (AAMP, 2015) et cette expansion concerne de plus en plus d'espaces fortement occupés et utilisés par l'homme. Cette tendance s'inscrit dans une stratégie nationale de gestion et de création d'AMP, définie en 2007 et révisée en 2012, qui prévoit l'établissement d'un réseau cohérent et représentatif d'AMP couvrant 20 % des eaux sous juridiction française d'ici 2020 (MEDDE, 2014)¹.

La loi du 14 avril 2006 et l'arrêté du 3 juin 2011² définissent une quinzaine de catégories d'AMP pour la France qui toutes correspondent à un « (...) espace délimité en mer au sein duquel un objectif de protection de la nature à long terme a été défini, objectif pour lequel un certain nombre de mesures de gestion sont mises en œuvre (...) » (MEDDE, 2014). Derrière cette apparente uniformité cohabitent toutefois des territoires administratifs dont le degré de normativité est varié (Féral, 2011) et les missions diverses (tableau n° 1). A la finalité première de protection de la nature sont désormais adossés des objectifs d'exploitation durable des ressources, de développement durable des usages, de maintien du patrimoine maritime culturel, etc.

Les AMP ne sont plus dorénavant considérées comme des espaces où prévaut seulement l'enjeu écologique mais comme des territoires dynamiques dans lesquels les communautés humaines sont parties intégrantes, par leur présence, leurs usages, leurs pratiques, leurs savoirs et leurs

¹ Cet objectif est plus ambitieux que celui défini par la Convention sur la biodiversité biologique (CBD) ratifiée par la France en 1994. Au 1^{er} avril 2015, 16,52 % des eaux françaises sont couvertes par au moins une aire marine protégée (loi du 14 avril 2006 et arrêté du 3 juin 2011), dont 23,63 % des eaux métropolitaines et 3,08 % des eaux ultra-marines (AAMP, 2015).

² Loi n° 2006-436 du 14 avril 2006 relative aux parcs nationaux, aux parcs naturels marins et aux parcs naturels régionaux (http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?jsessionid=03E8B9F98D49381810575DC412A3C6E0.tpdila09v_3?cidTexte=JORFTEXT00000609487&dateTexte=29990101) et arrêté en date du 3 juin 2011 portant identification des catégories d'aires marines protégées entrant dans le champ de compétence de l'Agence des aires marines protégées (<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000024313030>).

représentations (Charles et Wilson, 2009). Les AMP, en tant que création territoriale, induisent des « effets d'ordre économique, juridique, géographique et social, et de recompositions territoriales visibles ou sous-jacentes » (Chaboud *et al.*, 2008) qu'il est utile de comprendre. Plus que de simples outils de protection de la nature, elles sont désormais envisagées « comme des sphères territoriales cohérentes susceptibles de participer à des degrés divers au développement des populations vivant à l'intérieur de la zone protégée, à proximité et au-delà », un aspect d'autant plus important que « l'amélioration des conditions de vie des résidents et le maintien de leurs activités est indissociable de la garantie de ressources marines et côtières pérennes » (Cazalet, 2004). Cette configuration nouvelle suscite de nombreuses interrogations pour la recherche et la gestion.

Tableau n° 1. Fonctions/finalités des AMP

Catégories d'AMP (loi du 14 avril 2006, arrêté du 3 juin 2011)	Fonctions/finalités							
	F1	F2	F3	F4	F5	F6	F7	F8
Parc national ayant une partie maritime								
Parc naturel marin								
Parties maritimes du DPM remis en gestion au Conservatoire du littoral								
Réserves MAB								
Site RAMSAR								
Site UNESCO								
Réserve naturelle ayant une partie maritime								
Site Natura 2000 en mer								
Convention OSPAR								
Réserve nationale de chasse et de faune sauvage								
Convention de Nairobi								
Convention de Carthagène								
Commission pour la conservation de la faune et la flore marines de l'Antarctique								
Convention de Barcelone								
Arrêté de protection de biotope ayant une partie maritime								

Remarque : Les fonctions/finalités explicitement liées aux dimensions humaines des AMP sont indiquées en gris foncé (tableau ci-dessus) et en gras (texte ci-dessous).

Finalités :

- F1. Bon état des espèces et habitats à statut, patrimoniaux ou méritant de l'être (espèces rares, menacées).
- F2. Bon état des espèces et habitats hors statut, cibles de la gestion de l'AMP (espèces halieutiques exploitées, espèces très abondantes localement donnant une responsabilité biogéographique au site d'accueil).
- F3. Rendu de fonctions écologiques clefs (frayères, nourriceries, nurseries, productivité, repos, alimentation, migration..).
- F4. Bon état des eaux marines.
- F5. Exploitation durable des ressources.**
- F6. Développement durable des usages.**
- F7. Maintien du patrimoine maritime culturel.**
- F8. Valeur ajoutée sociale, économique, scientifique ou éducative.**

Source : Mabile, 2013

113. Spécificités des connaissances scientifiques disponibles sur les dimensions humaines des AMP

Il est régulièrement, et depuis longtemps, recommandé de recourir à des approches systémiques pour analyser les interactions nature-société en appui de la mise en œuvre du processus de gestion intégrée de la mer et du littoral (Cicin-Sain et Knecht, 1998). Mais l'on constate, au niveau des pratiques scientifiques, que beaucoup de cadres conceptuels relevant de ce champ d'analyse et nécessitant le concours des SHS (évaluation intégrée, durabilité, participation, etc.) sont globalement peu appliqués dans les travaux qui pourtant en revendiquent l'usage (Le Gentil et Mongruel, 2015).

Cette situation, en France, est probablement liée à la faible intégration de la communauté des SHS dans les travaux pluridisciplinaires menés sur la gestion des espaces côtiers et marins (Vincent *et al.*, 2012), notamment parce que les équipes de recherche qui la composent sont peu nombreuses (Le Corre *et al.*, 2012). Cela se traduit, dans le cas particulier des AMP, par une faible représentation des SHS dans les recherches scientifiques menées sur ces territoires – si l'on en juge par les travaux récents de Farsac *et al.* (2013)³ – avec pour corollaires, des déficits d'informations sur les usages (Pelletier *et al.*, 2005) et des connaissances sur les dimensions humaines des AMP (usages, fréquentation, gouvernance) souvent fragmentées aux plans géographique, conceptuel et méthodologique et cloisonnées au plan disciplinaire (AAMP, Géomer, Amure, 2011).

Dans le même temps, les questionnements scientifiques des gestionnaires d'AMP sont de plus en plus nombreux, du fait de l'expansion du réseau d'AMP et des nombreuses fonctions/finalités qui sont dévolues à ces territoires. Ces besoins de connaissances sont de trois natures distinctes mais complémentaires : gestion et évaluation quotidienne des AMP ; nouveaux projets de création d'AMP ; et évaluation du réseau d'AMP (AAMP, Géomer, Amure, 2011). Ils recouvrent des questionnements variés qui vont bien au-delà de l'interrogation classique (et essentielle) concernant les effets des pressions exercées par les hommes sur l'environnement. Ces interrogations s'inscrivent dans le champ des connaissances utiles, sinon indispensables, à mobiliser pour gérer les AMP (fréquentation, caractérisation des usages et des pratiques, etc.) et évaluer l'action publique en matière de protection de la nature (effectivité, efficacité et efficacité du réseau d'AMP, etc.) mais aussi dans celui des connaissances dites fondamentales (représentations, valeurs, acceptations, etc.), tout aussi utiles pour la gestion, notamment en ce qui concerne la définition et la caractérisation des concepts. Tous ces questionnements présentent donc un intérêt évident pour les acteurs de la recherche académique et de la gestion de l'environnement littoral et côtier et les envisager collectivement est la condition d'une plus grande articulation entre recherche et gestion, science et décision.

12. Le GIS HomMer : réseau de recherche collaborative

121. Intérêt et conditions d'un processus de recherche collaborative

D'après Cibien (2006), « les réponses à apporter aux questions posées par le souci de concilier la préservation de la biodiversité et les exigences du développement appellent un effort particulier et important de recherche ». Et l'auteur d'ajouter qu'en la matière, « les espaces protégés ont un rôle à jouer ».

L'attrait des espaces protégés pour les chercheurs et l'intérêt des gestionnaires pour les connaissances scientifiques sont d'ailleurs anciens car tous en retirent des bénéfices réciproques (liste non exhaustive).

- Les gestionnaires ont besoin de connaissances scientifiques pour protéger et gérer l'espace dont ils ont la responsabilité (Barcelo et Boudouresque, 2012). Le cœur du travail du gestionnaire est, selon Cibien (2006), d'anticiper, d'accompagner, d'orienter plutôt que de subir les mutations à l'œuvre et il lui est donc essentiel de comprendre les dynamiques en cours (écologique, sociale, économique et culturelle et leurs interactions) sur son territoire et ce qui les déterminent plus largement.

³ Il s'agit d'un article analysant l'évolution des travaux de recherche scientifique menés au sein du Parc national de Port-Cros (Méditerranée) depuis sa création en décembre 1963, et dans lequel les auteurs font le constat suivant : « Les travaux des Sciences de la Vie dominent largement, même pour la période récente, par rapport à ceux des Sciences Humaines et Sociales (principalement l'histoire et l'archéologie) ».

- Les chercheurs (en SVT principalement) s'intéressent aux AMP comme zones de référence, à l'abri de certains effets anthropiques, pour mener des études comparatives afin d'améliorer les savoirs relatifs aux processus biologiques et écologiques (Pelletier *et al.*, 2005 ; Barcelo et Boudouresque, 2012).
- Les chercheurs (en SHS) envisagent enfin l'AMP comme « laboratoire de la gestion intégrée de la zone côtière » (David, 1998). Ils y étudient les changements humains et sociaux induits par ces créations territoriales ainsi que les processus de gestion et leurs effets (Chaboud *et al.*, 2008) car ces espaces, dotés de politiques claires et formulées, intégrant conservation et développement, « sont (...) un terrain privilégié pour des recherches autour de cette articulation » (Cibien, 2006).

Les chercheurs s'intéressent ainsi aux espaces protégés comme laboratoires à ciel ouvert et les gestionnaires remobilisent les connaissances scientifiques à des fins d'aide à la décision. Il semble dès lors évident que la formulation de programmes de recherche pertinents pour les uns comme pour les autres nécessite une interaction forte entre ces deux communautés. La recherche collaborative⁴ est particulièrement indiquée dans ce contexte, par la confrontation des points de vue qu'elle implique entre savoirs expérientiels et connaissances scientifiques, entre théories et pratiques. C'est « une organisation nécessaire pour aborder la complexité du réel (...). Ces savoirs se requestionnent mutuellement ; et les modèles proposés sont plus facilement utilisables et opérationnels sur le terrain » car développés conjointement, avant même d'être transmis (Roybin *et al.*, 2001).

Le bon fonctionnement d'une telle association est fondée sur l'établissement d'une confiance mutuelle entre chercheurs et gestionnaires, par des rapports de franchise et d'équivalence, conditions nécessaires à l'instauration d'un dialogue ouvert dans lequel leurs connaissances respectives sont d'égal importance, car toutes sont complémentaires dans le processus de recherche et déterminantes pour la qualité de ses résultats (Freire *in* Coenen, 2001). Cette relation d'équivalence, en totale rupture avec le « consensus orthodoxe » qui prévalait dans les sciences sociales jusqu'aux années 1970⁵, suppose, d'après Coenen (2001), « adéquation et explicitation ».

- La description scientifique de la réalité sociale doit être adéquate c'est-à-dire « compréhensible pour ceux qui y vivent, lorsqu'elle correspond à leur vie de tous les jours (...) » (Coenen, 2001).
- La description scientifique de la réalité sociale doit également être explicitée. « (...) L'explicitation préalable des objectifs et moyens de la recherche par le chercheur est ce qui distingue les connaissances scientifiques du savoir basé sur le bon sens. La qualité de la recherche s'améliore au fur et à mesure que l'explicitation de ses objectifs et de ses moyens se précise » (Coenen, 2001).

⁴ Recherche collaborative ou recherche partenariale. Nous ne faisons pas de distinction entre ces différentes terminologies.

⁵ « Giddens entend par consensus orthodoxe l'association des opinions suivantes :

- la société à ses besoins spécifiques propres, indépendamment des individus ;
- le modèle qui préside à l'exécution de la recherche scientifique sociale est le même que celui utilisé dans les sciences de la nature ;
- les chercheurs du domaine des sciences sociales sont mieux, et plus rapidement, en mesure de connaître les causes du comportement individuel que les personnes concernées (Giddens, 1996 *in* Coenen, 2001).

Au sein de la pratique de la recherche scientifique sociale, ces trois idées culminent dans l'opinion selon laquelle les personnes étudiées sont plus ou moins des acteurs ignorants ou possédant des connaissances erronées et qui ont besoin d'une aide extérieure pour comprendre leur situation. Or, pour pouvoir améliorer cette situation, il faut disposer de connaissances objectives et vraies que le chercheur ne peut obtenir qu'en adoptant une attitude distante et neutre vis-à-vis de l'acteur (...) » (Coenen, 2001). Le chercheur et l'acteur sont ainsi « séparés par la divergence de leurs intérêts. D'une part, on a l'acteur, dont le souci est de connaître et de maîtriser sa situation quotidienne, et, de l'autre, le chercheur dans sa quête désintéressée de la vérité » (Coenen, 2001).

Créer les conditions d'une plus grande articulation entre recherche et gestion au moyen d'un processus de recherche collaborative n'est cependant pas chose aisée et les difficultés sont nombreuses.

« La recherche, qu'elle soit en sciences sociales ou en sciences de la vie (...), est traversée par un dilemme portant sur le choix entre ses missions fondamentales de production de connaissances (...) et celles de participation à la résolution de problèmes pratiques rencontrés par les acteurs » (Audoux et Gillet, 2011). Précisons d'ailleurs que la deuxième mission n'est guère encouragée. La valorisation de la recherche finalisée⁶ dans les milieux scientifiques est ainsi particulièrement difficile et la reconnaissance, par leurs pairs, des chercheurs qui s'y essaient, pose problème, alors que les capacités « à mener des recherches scientifiques et aboutissant à des retombées sociales sont rares et sans aucun doute précieuses » (Gillet et Tremblay, 2011). S'il est évident qu'une politique de recherche appliquée ne peut faire l'économie d'une recherche fondamentale sous peine « d'assèchement progressif de la pensée » (Biéumont, 2002), le raisonnement inverse nous semble également pertinent. Comment envisager l'existence de la recherche scientifique sans considérer son rôle social ? Il faut donc trouver un point d'équilibre, entre la science en général « en tant que système de pensée et d'accumulation des connaissances » et « son rôle social et donc son applicabilité » (Biéumont, 2002).

Ceci dit, il demeure la difficulté de transférer les résultats de la recherche vers la gestion et cet aspect n'est pas nouveau. Le problème de l'inadéquation des réponses des chercheurs aux questions posées par les gestionnaires a souvent été souligné (Pelletier *et al.*, 2005 ; Cibien, 2006). « (...) Les gestionnaires attendent des chercheurs des réponses claires, précises, à brève échéance, aux questions (...) qu'ils se posent » (Cibien, 2006), leurs demandes relevant souvent plus de l'expertise ou de l'étude que de la recherche, alors que le travail des chercheurs développe des questionnements complexes et s'inscrivant des temporalités longues. Et ces difficultés méritent d'être considérées dès la mise en œuvre des réflexions préalables au montage de projets de recherche menés en appui à la gestion intégrée de la mer et du littoral. Le bilan des projets de recherche menés dans le cadre du programme Liteau⁷, réalisé à la demande du MEDDE, souligne à ce sujet quelques nécessités intéressantes :

- « construire les projets autour d'une thématique opérationnelle et co-construits ;
- l'importance de la coordination ;
- un partage des connaissances qui doit se faire sur le long terme ;
- une valorisation simple et ciblée ;
- de l'interdisciplinarité pour développer de nouvelles approches de recherche » (Sicard., 2013).

Dans ce contexte, créer un espace d'échanges permanent et durable pour les acteurs de la recherche et de la gestion fait sens, ceci pour poursuivre l'objectif d'une « finalité concertée entre science et société », mais également pour élaborer conjointement le processus de recherche en lui-même (Audoux et Gillet, 2011), de la clarification des questionnements et des objectifs scientifiques jusqu'à la mise en œuvre d'actions de médiation scientifique et technique.

122. Les caractéristiques du GIS HomMer

L'idée d'une structure associant chercheurs et gestionnaires d'espaces protégés fut officiellement évoquée pour la première fois en juin 2009 à l'occasion d'un séminaire Liteau. Courant 2011, un état des lieux sur le suivi de la fréquentation et ses retombées socio-économiques a été réalisé et a servi

⁶ Ou recherche appliquée ou recherche-action. Nous utilisons ces trois termes sans distinction.

⁷ Voir à ce sujet Gautier *et al.*, 2015.

de base de réflexion pour discuter des objectifs du GIS (8 et 9 novembre, IUEM, Plouzané : *Séminaire de lancement d'un groupement d'intérêt scientifique « Fréquentation, usages et gouvernance des aires marines protégées »*). Un salarié contractuel a été recruté en octobre 2013 et travaille depuis au lancement et à la structuration de ce réseau de recherche collaborative (tableau n° 2).

Tableau n° 2. Un aperçu historique de la création du GIS HomMer

<p>Juin 2009. L'idée d'une structure associant chercheurs et gestionnaires d'espaces protégés est évoquée</p> <p>Séminaire Liteau : <i>Îles et tourisme</i>, 3^{ème} séminaire Liteau et 1^{er} Atelier des îles, Géomer UMR 6554 LETG, UBO, Association des Îles du Ponant, 10-12 juin 2009, île d'Ouessant</p>
<p>Année 2011. Première contribution au projet de GIS HomMer</p> <p>Etude : réalisation d'un état de l'art sur le suivi de la fréquentation et ses retombées socio-économiques (LETG-Brest Géomer, UMR M_101 Amure et AAMP)</p> <p>Le Corre, N., Le Berre, S., Meunier, Brigand, L., M., Boncoeur, J., Alban, F. (2011). <i>Dispositifs de suivi de la fréquentation des espaces marins, littoraux et insulaires et de ses retombées socio-économiques : état de l'art</i>. Rapport LETG-Brest Géomer et UMR M101 Amure, Université de Bretagne Occidentale, Agence des Aires Marines Protégées, 150p.</p> <p>Le Corre N., Le Berre S., Brigand L., Peuziat I., 2012. Comment étudier et suivre la fréquentation dans les espaces littoraux, marins et insulaires ? De l'état de l'art à une vision prospective de la recherche, <i>EchoGéo</i>, numéro 19, février 2012, URL : http://echogeo.revues.org/12749</p>
<p>Novembre 2011. Première réflexion collective, proposition de création d'un GIS</p> <p>Séminaire Géomer, Amure, AAMP : <i>Séminaire de lancement d'un groupement d'intérêt scientifique « Fréquentation, usages et gouvernance des aires marines protégées »</i>, 8-9 novembre 2011, Institut Universitaire Européen de la Mer, Plouzané</p> <p><u>Constats, propositions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombreux questionnements scientifiques sur les activités humaines dans ou à proximité des AMP • Connaissances (SHS) lacunaires et disparates, difficiles à identifier et mobiliser • Proposition de création d'un GIS (discussions sur les objectifs, les axes de travail et les modalités de fonctionnement) <p>AAMP, Géomer, Amure (2011). <i>Synthèse - Séminaire de lancement d'un groupement d'intérêt scientifique « Fréquentation, usages et gouvernance des aires marines protégées »</i>, 8-9 novembre 2011, Brest, Institut Universitaire Européen de la Mer, 37 p.</p>
<p>Octobre 2013-2015. Montage du projet de GIS HomMer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recrutement du directeur du GIS HomMer : octobre 2013 (hébergement Géomer (IUEM) sur un contrat d'un an renouvelable deux fois) • Création du Bureau provisoire du GIS pour coordonner la création du réseau : octobre 2013-janvier 2015 (11 réunions) • Rencontre des parties prenantes (≈ 25 organismes potentiellement intéressés) : octobre 2013-février 2015 • Rédaction et diffusion de la convention de création du GIS HomMer : octobre 2013-septembre 2014 • Création des outils d'animation et de communication (site Internet, système de documentation, annuaire des membres, etc. : juin 2014-juin 2015 (en cours)
<p>Janvier 2015. Lancement du GIS HomMer</p> <p>1^{er} séminaire du GIS HomMer : <i>Contribuer à la gestion des aires marines protégées. Pratiques en sciences humaines et sociales</i>. 27, 28 et 29 janvier 2015, Institut Universitaire Européen de la Mer, Plouzané</p> <p><u>Objectifs :</u> définir collectivement les modalités de fonctionnement et les orientations scientifiques du GIS</p>

Le GIS HomMer est un réseau fédérant des acteurs de la recherche et de la gestion des espaces protégés autour d'un processus de recherche collaborative conçu pour développer et diffuser des connaissances, des méthodes et des pratiques interdisciplinaires en SHS sur les dimensions

humaines des AMP existantes et en projet (périphéries terrestres, insulaires et maritimes incluses) en France métropolitaine et ultra-marine (zone côtière et haute mer).

Trois axes thématiques ont été définis à l'occasion du séminaire de réflexion de novembre 2011. Ces thèmes sont fédérateurs mais ni figés, ni hiérarchisés, et recouvrent un champ d'intéressement scientifique très vaste (figure n° 1).



Figure n° 1. Les axes thématiques du GIS HomMer

Les missions dévolues au GIS HomMer pour structurer et développer la recherche fondamentale et appliquée sur les dimensions humaines des AMP, en association avec les gestionnaires d'espaces protégés, sont les suivantes :

- Créer un espace d'échanges pour chercheurs et gestionnaires.
Exemples⁸ : séminaires thématiques (séminaire annuel du GIS, janvier 2015 ; séminaire « pêche récréative » de l'AAMP, 2014 ; séminaire Liteau, janvier 2016), ateliers, site Internet, annuaire des membres, état des lieux des projets en cours, etc.
- Actualiser les connaissances et les méthodologies.
Exemples : site Internet, système de documentation, etc.
- Encourager des expérimentations sur les plans méthodologique et technologique.
Exemples : projets de recherche spécifiques (séminaire annuel, ateliers).
- Transférer les savoirs et savoir-faire (entre chercheurs, entre gestionnaires, des chercheurs vers les gestionnaires, des gestionnaires vers les chercheurs).
Exemples : articles et ouvrages scientifiques (Le Corre *et al.*, 2012), guides méthodologiques et techniques, formations, etc.
- Faciliter la recherche et la mutualisation des moyens (humains, financiers).
Exemples : recensement des moyens logistiques, annuaire des membres, réponses communes à des appels à projet, etc.

Le fonctionnement du réseau est basé sur le principe d'un partenariat équilibré entre chercheurs et gestionnaires. A cet effet, ces deux communautés sont également représentées dans la plupart des instances de gouvernance du GIS.

Celles-ci, au nombre de trois, sont les suivantes : le Comité Directeur (CD), le Bureau et le Conseil Scientifique (CS) (tableau n° 3). Elles représentent les membres fondateurs, c'est-à-dire les organismes de tutelles des gestionnaires d'AMP et des laboratoires de recherche pouvant faire valoir une activité scientifique majeure sur les questions d'usages, de fréquentation et/ou de gouvernance

⁸ Exemples d'actions d'ores et déjà réalisées ou bien programmées à court terme.

des AMP et qui se sont engagés à participer régulièrement aux travaux du GIS. Il est également prévu un statut de membre associé pour les personnalités intéressées par les questions traitées par le GIS (chercheurs appartenant à des organismes publics ou privés). Celles-ci ne seront pas, en revanche, représentées au sein des instances de gouvernance.

Tableau n° 3. Les instances de gouvernance du GIS HomMer

Comité Directeur (CD)
<u>Rôle</u> : validation des grandes orientations, du budget, des nouvelles adhésions, du programme annuel d'activités, etc.
<u>Fonctionnement</u> : 1 réunion annuelle, pouvoir de décision équivalent
<u>Composition</u> : ≈ 20 représentants des tutelles. Nommés sur proposition des tutelles.
Bureau
<u>Rôle</u> : proposition et mise en œuvre des actions et des projets.
<u>Fonctionnement</u> : 5 réunions annuelles, pouvoir de décision équivalent.
<u>Composition</u> : gestionnaires (3), chercheurs (4). Nommés par le CD.
Conseil Scientifique (CS)
<u>Rôle</u> : recommandations et avis sur les orientations scientifiques et les actions du GIS.
<u>Fonctionnement</u> : 1 réunion annuelle, avis acquis à la majorité simple des membres présents.
<u>Composition</u> : gestionnaires (3), chercheurs (7 ⁹). Nommés par le CD.

Ces instances de gouvernance n'existeront que lorsqu'un nombre suffisant de tutelles auront signées la convention constitutive du GIS HomMer. En conséquence, pour structurer ce réseau et lancer ses activités, un Bureau provisoire a été constitué à la date de recrutement du Directeur du GIS HomMer (octobre 2013). Composé de sept membres, chercheurs (5) et gestionnaires (2) de formations et d'organismes différents, il a pour tâche principale de coordonner le lancement du réseau (11 réunions entre octobre 2013 et janvier 2015) et a activement pris part, à ce titre, à l'organisation du premier séminaire du GIS HomMer¹⁰.

Le fonctionnement du GIS est assuré par le soutien financier de l'AAMP (période 2013-2016), une subvention de la Fondation de France (année 2015) et par des aides du laboratoire Géomer et de l'UMR Amure (année 2015) (tableau n° 4a). Le budget annuel de fonctionnement du réseau est, pour l'année 2015, d'environ 90 000 euros mais lorsque celui-ci sera totalement opérationnel, le coût de fonctionnement annuel sera d'environ 105 000 euros, du fait notamment des dépenses engendrées par les réunions annuelles des instances de gouvernance (tableau n° 4b). Le GIS doit donc trouver des moyens supplémentaires pour assurer son bon fonctionnement dans un avenir proche, d'autant plus qu'il n'est pas demandé de cotisation pour faire partie du réseau. Les pistes de financements envisagées pour équilibrer le budget provisionnel de l'année 2016 (et des années suivantes) sont les collectivités territoriales et le mécénat.

⁹ Un représentant par discipline.

¹⁰ Le comité d'organisation du séminaire est composé des membres du Bureau provisoire. Pour connaître sa composition, voir rubrique remerciements, p. 3.

Tableaux n° 4a-b. Budgets de fonctionnement 2015 (a) et 2016 (b) du GIS HomMer

Tableau n° 4a. Budget de fonctionnement 2015

Dépenses		Financements	
Personnel contractuel (a)	55 000	AAMP	59 000
Bureau provisoire	0	Fondation de France	30 000
Séminaire annuel	20 800	Laboratoire Géomer	1 000
Outils de communication	5 200	UMR Amure	1 000
Autres actions (atelier, outils de communication)	10 000		
Total	91 000	Total	91 000

(a) Charges et salaires, déplacements, autres frais (locaux, consommables, etc.).

Tableau n° 4b. Budget de fonctionnement prévisionnel 2016

Dépenses		Financements	
Personnel contractuel (a)	55 000	AAMP	55 000
Bureau (cinq réunions annuelles) (b)	14 350	?	
Comité Directeur (une réunion annuelle) (c)	0		
Conseil Scientifique (une réunion annuelle) (b)	4 100		
Séminaire annuel	20 800		
Autres actions (atelier, formation, etc.)	10 000		
Total	104 250	Total	55 000

(b) En considérant une prise en charge par le GIS, pour chaque participant, de 300 euros pour le déplacement aller et retour, de 80 euros pour une nuit d'hôtel et de 15 euros par repas (deux repas).

(c) Les frais occasionnés par la participation au Comité directeur seront à la charge des tutelles mais leurs représentants pourront assister, s'ils le veulent, à cette réunion annuelle par visio-conférence.

En définitif, Le GIS HomMer est un partenariat original impliquant chercheurs et gestionnaires pour structurer et développer la recherche fondamentale et appliquée sur les dimensions humaines des AMP, et ce réseau de recherche collaborative, grâce à sa composition, est représentatif de la richesse des questionnements et pratiques scientifiques dans ces territoires :

- Diversité des approches en SHS : géographie, économie, droit, sociologie, ethnologie, anthropologie, histoire.
- Diversité des catégories d'AMP : parcs nationaux, parcs naturels marins, réserves naturelles, etc.
- Diversité géographique : France métropolitaine (Manche-basse mer du Nord, pointe de Bretagne, golfe de Gascogne, Méditerranée) et Outre-Mer (Antilles, Guyane, Polynésie, Nouvelle-Calédonie, La Réunion, Mayotte).

Le séminaire de novembre 2011 avait permis de réaliser un premier travail collectif de délimitation des champs d'intéressement du futur GIS HomMer. Dans le prolongement du travail effectué à cette occasion, l'objet du séminaire de lancement des activités du GIS HomMer de janvier 2015 était de préciser les orientations scientifiques et les modalités de fonctionnement de ce réseau de recherche collaborative en cours de structuration.

Partie 2. Les objectifs du séminaire

21. Objectifs et programme

Le séminaire national de lancement des activités du GIS HomMer avait pour thème « Contribuer à la gestion des aires marines protégées. Pratiques en sciences humaines et sociales ». Son objectif principal était de mener une réflexion collective sur le fonctionnement et les orientations scientifiques de ce nouveau réseau de recherche collaborative.

Quatre types d'événements étaient prévus lors de cette manifestation : des conférences d'ouverture pour introduire la problématique de la conservation de la nature au moyen des espaces protégés ; des communications sur les pratiques scientifiques mobilisées en SHS pour étudier les interactions entre sociétés et environnement en mer et sur le littoral ; des ateliers pour identifier et prioriser les principaux questionnements scientifiques liés à la gestion des AMP ; et un moment d'échange collectif sur le fonctionnement et les orientations scientifiques du GIS HomMer (annexe n° 1).

Il n'y a pas eu d'appel à communications pour ce premier événement en raison d'une contrainte de temps. Ce sont donc les organisateurs de cette manifestation qui, après discussion, ont sollicité les différentes personnalités qui sont intervenues avec, pour volonté commune, de réunir des intervenants divers du point de vue de leur spécialité scientifique (SHS) ou du statut des espaces protégés dont ils ont la responsabilité.

Enfin, la quasi-totalité des interventions et des discussions du séminaire a été enregistrée¹¹ (soit environ quinze heures d'enregistrement) et c'est à partir de ce matériel que ce rapport de synthèse a été rédigé. Plutôt que de restituer intégralement les discours des participants dans ce document, nous avons préféré les synthétiser pour pouvoir formuler, sur cette base, les principales orientations scientifiques et actions à venir du GIS HomMer. En cela, nous espérons être demeurés fidèles aux idées, attentes et interrogations formulées par les participants.

22. Participation générale

Sur les 120 inscriptions enregistrées, 86 personnes ont participé à ce séminaire (annexe n° 2).

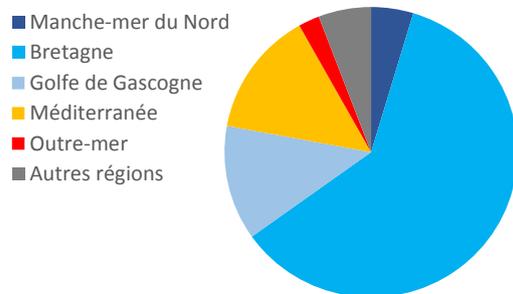
Si la majorité des participants étaient professionnellement domiciliés en Bretagne, la quasi-totalité des façades maritimes françaises était représentée, Outre-mer incluse, et ce, malgré l'éloignement. La situation est assez similaire du point de vue des organismes d'appartenance des participants puisque les représentants des principaux organismes de gestionnaires d'AMP étaient présents, à l'exception regrettable du Conservatoire du Littoral, tout comme les grands organismes scientifiques qui mènent des recherches sur la mer et le littoral en France (figure n° 2).

Si l'on considère les profils scientifiques, c'est une grande diversité qui a été constatée puisque huit disciplines en SHS étaient représentées, plus la biologie. On peut également se réjouir de la forte participation de membres de direction d'organismes de gestionnaires, signe de l'intérêt manifeste qu'ils portent à cette initiative, mais regretter en revanche l'absence d'un important nombre de chargés de missions qui pourtant s'intéressent aux questions de fréquentation, d'usages et de gouvernance dans les AMP (figure n° 3).

¹¹ A l'exception, malheureusement, des allocutions et conférences d'ouverture du séminaire (matinée du 27 janvier), en raison de difficultés techniques.

La participation générale à ce premier événement est donc globalement satisfaisante malgré le nombre important de désistements signalés (ou non) dans les journées précédant cette manifestation, la majeure partie des principaux acteurs de la recherche (SHS) et de la gestion des espaces protégés en France étant représentée.

(a) Domiciliations professionnelles



(b) Organismes d'appartenance

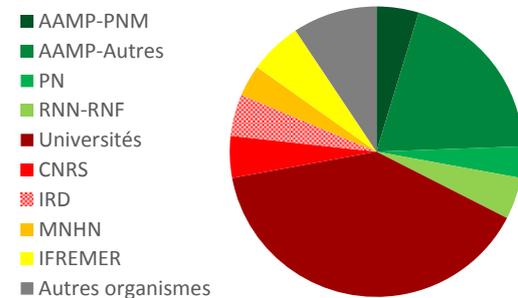
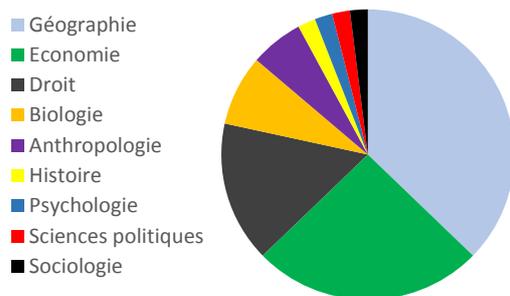


Figure n° 2. Domiciliations professionnelles (a) et organismes d'appartenance (b) des participants (n = 86)

(a) Disciplines (chercheurs)



(b) Fonctions (gestionnaires)

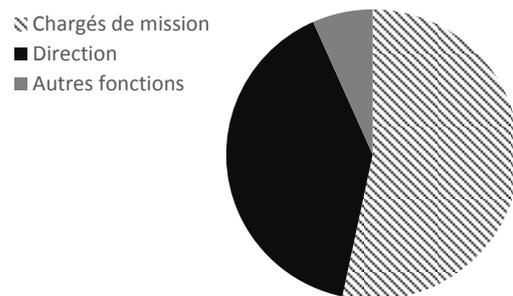


Figure n° 3. Profils des chercheurs (a : disciplines, n = 51) et des gestionnaires (b : fonctions, n = 35) présents lors du séminaire



Photographie n° 1. Séance d'ouverture du séminaire du GIS HomMer (crédit : L. Corsi, 2015)

Partie 3. Pratiques scientifiques

31. Conférences d'ouverture

L'objet des conférences d'ouverture était de donner la parole à des personnalités reconnues pour leur expertise ou leur engagement en matière de protection de l'environnement afin qu'elles expriment leurs points de vue sur les actions de conservation de la nature menées en France à travers la création d'espaces protégés, l'articulation entre recherche et gestion, sciences et décision, ou tout autre sujet leur semblant pertinent. Trois personnalités sont intervenues à cet effet : Bernard Picon, sociologue, Directeur de recherche honoraire au CNRS ; François Féral, juriste, Professeur émérite des universités ; et Denez L'Hostis, Président de France Nature Environnement.

Bernard Picon, sur la base de recherches menées sur le littoral méditerranéen (delta du Rhône, étang de Berre), a exposé la nécessité de reconstruire la question environnementale comme objet scientifique complexe à l'interface des sciences humaines et des sciences naturelles, pour dépasser les segmentations héritées de la modernité, facteurs limitant d'une meilleure gestion des ressources naturelles. Au travers d'exemples variés, il a montré comment les idéologies, les valeurs, la symbolique, les représentations, les pratiques, les normes sociales sont indissociables de la compréhension des risques environnementaux qui affectent le littoral.

François Féral a, de son côté, exprimé son point de vue de juriste sur les AMP, en les définissant comme des espaces politiques à bien des égards. Il s'est interrogé sur le contenu et la nature même des aires de protection selon deux axes de réflexion : l'AMP comme objet de représentations et d'intérêts contradictoires ; et l'AMP comme une recomposition des usages des biens et des espaces marins induisant une redistribution et une reconfiguration des droits d'accès.

Enfin, Denez L'Hostis, après une présentation rapide du réseau associatif qu'il préside, a rappelé l'importance historique considérable du mouvement associatif en matière de protection de la nature en France, a déploré la faible place qui est aujourd'hui accordée aux associations dans la gestion des espaces protégés, et s'est plus largement interrogé sur l'insuffisance démocratique en la matière. Il a, pour conclure, exprimé son intérêt pour une initiative telle que le GIS HomMer et le souhait de sa fédération d'y être associé.

Ces conférences d'ouverture ont été très appréciées des participants grâce aux points de vue distanciés proposés par les conférenciers sur l'objet d'étude du GIS HomMer, à savoir, les dimensions humaines des espaces protégés. Les résumés de ces interventions sont disponibles en annexe n° 3¹².

32. Communications sur les pratiques scientifiques

La session de communications sur les pratiques scientifiques a été organisée pour illustrer la diversité des approches mobilisées dans le champ des SHS pour étudier la fréquentation, les usages et la gouvernance des AMP. Les résumés des communications sont en annexe n° 3¹³.

Il avait été demandé à l'ensemble des intervenants de structurer leur intervention de la façon suivante : présenter, d'une part, les questionnements/problématiques (liés aux dimensions humaines des espaces protégés sous l'angle fréquentation, usage et/ou gouvernance) auxquels ils s'intéressent/sont confrontés en tant que chercheurs ou gestionnaires d'espaces protégés et, d'autre part, exposer les approches mises en œuvre pour y apporter des réponses du point de vue

¹² A l'exception du résumé de la communication de Denez L'Hostis qui ne nous est pas parvenu.

¹³ A l'exception du résumé de la communication de Dominique Pelletier qui ne nous est pas parvenu.

de la recherche ou de la gestion (méthodes et difficultés rencontrées). Il leur était possible, dans ce cadre, de dresser un bilan global des questions et des dispositifs scientifiques élaborés pour les aborder ou, au contraire, de concentrer leurs propos sur une ou plusieurs problématiques prioritaires et/ou émergentes de leur point de vue.

Nous avons tenté de résumer sous forme synthétique ces interventions pour souligner quelques enseignements généraux et les principales limites et difficultés soulevées par les différents intervenants.

321. Enseignements généraux

Il ressort des présentations réalisées que le champ d'intéressement des membres du GIS HomMer est très large (tableau n° 5). Une dizaine de thèmes de recherche ont été évoqués dans les communications réalisées et la totalité des besoins soulignés par les gestionnaires d'AMP sont abordés dans les travaux présentés par des chercheurs, à l'exception notable de la capacité de charge. Outre l'intérêt d'illustrer la diversité des thématiques scientifiques, cette liste a ceci d'intéressant qu'elle rejoint, et complète largement, celle établie par Charles et Wilson (2009) dans leur article consacré aux dimensions humaines des AMP, dans lequel ils documentent les aspects importants à considérer pour l'efficacité et la pérennité de ce type d'espaces protégés.

Si certains thèmes de recherche n'ont pas été évoqués par les gestionnaires, ce n'est pas faute d'intérêt de leur part pour ces sujets, mais simplement parce que ces recherches font, pour l'heure, probablement moins l'objet d'applications directes pour la gestion.

Historiquement, ce sont surtout les études réalisées pour caractériser la fréquentation, les usages et les usagers des espaces protégés, (Qui ? Quoi ? Où ? Quand ? Comment ?), qui intéressent les gestionnaires. Ceux-ci sont d'ailleurs toujours demandeurs d'analyses mettant en relation les pressions exercées par les activités humaines avec les impacts morpho-écologiques observés.

Plus récemment, les questions relatives aux retombées économiques et sociales des AMP, aux services rendus par les écosystèmes, à la co-construction des connaissances à des fins de concertation avec les différents acteurs territoriaux, à la modification du comportement des usagers au moyen de méthodes de sensibilisation, etc., qui suscitent l'intérêt de cette communauté.

En cela, le développement de nouvelles connaissances relatives aux représentations des différentes parties prenantes (comment se représentent-ils leurs pratiques ? L'état de l'environnement ? La réglementation ? etc.), à l'acceptation de ces nouvelles formes de territorialité, aux processus de gouvernance, etc. revêtiront probablement un grand intérêt pour les gestionnaires d'AMP dans les prochaines années.

Les approches mobilisées pour tenter de répondre aux problématiques exposées ci-dessus sont aussi nombreuses et diverses que les questionnements envisagés (annexe n° 4). Les méthodes quantitatives¹⁴ et qualitatives¹⁵ sont toutes deux utilisées mais plus rarement conjointement, et aucun des travaux présentés ne recourt à des analyses quali-quantitatives¹⁶. Les approches employées s'intéressent surtout au temps présent (et parfois à venir : prospective) et se penchent

¹⁴ Les méthodes quantitatives désignent des analyses mathématiques ou statistiques de variables mesurables (statistiques descriptives, modélisations explicative, prospective ou prédictive, etc.).

¹⁵ « La recherche qualitative se caractérise par une visée compréhensive, qui se donne pour objectif de comprendre l'action dans un contexte ou en situation » (méthodes qualitatives : observation participante, entretien ouvert, *focus group*, etc.). Son objectivité repose sur « l'hétérogénéité des sources empiriques » (Dumez, 2011).

¹⁶ Analyse quali-quantitative comparée (AQQC) par exemple. L'AQCC permet d'étudier un échantillon réduit d'objets de recherche (petit-N : ≈ 5-30 cas), contrairement aux méthodes quantitatives (nombre élevé de cas) et à l'analyse qualitative (approche par cas ou bien limitée à quelques cas), dans une perspective de « causalité conjoncturelle multiple » (De Meur *et al.*, 2004).

peu en revanche sur le passé, notamment dans sa dimension pluriséculaire. La question de la mesure est très présente, peut-être au détriment de l'effort d'explicitation et surtout de médiation.

En définitif, les SHS ne sont pas unifiées. De nombreux concepts sont polysémiques car les disciplines abordent ces notions de manière différente en fonction de leur champ d'intéressement. L'objectif du GIS HomMer, dans ce contexte, est de porter à connaissance les différentes définitions et corpus théoriques pour limiter les incompréhensions entre disciplines et/ou communautés de recherche et de gestion et faciliter les échanges interdisciplinaires (Villeval *et al.*, 2014).

Tableau n° 5. Thématiques de recherche abordées dans les présentations

Thématiques de recherche (annexe n° 4)...	évoquées comme besoin dans les communications des gestionnaires
Reconstituer des états de base anciens des écosystèmes marins pour envisager leur évolution pluriséculaire	Oui, à la marge : l'intérêt des suivis biologiques à long terme a été évoqué (l'existant n'excède toutefois pas quelques décennies)
Etudier l'évolution historique des systèmes de représentation du milieu naturel (mer et littoral)	Oui, à la marge : ce besoin n'a pas été directement évoqué dans les communications des gestionnaires mais l'intérêt de ce type de démarche a été fortement souligné par les participants suite à la présentation de travaux menés en histoire de l'environnement
Retracer l'évolution pluriséculaire des usages maritimes et littoraux	Oui, à la marge : les travaux menés en archéologie ont été évoqués dans un contexte de valorisation patrimoniale
Caractériser, pour le temps présent (profondeur historique limitée à quelques années), la fréquentation et les usages, les interactions entre usages (conflits d'usage potentiels), les interactions usages-environnement	Oui : suivre l'évolution de la fréquentation et des usages (études, observatoires), analyser les relations pressions-impacts, déterminer la capacité de charge des AMP
Caractériser, pour le temps présent, les usagers (profils socio-économiques et démographiques, motivations, perceptions et représentations, etc.)	Oui : connaître le profil des usagers, leur degré de satisfaction, leur connaissance de la réglementation, etc.
Evaluer <i>ex ante/ex post</i> les effets des AMP (effets biologiques, effets économiques et sociaux) pour, au besoin, envisager des correctifs éventuels	Oui : suivre l'évolution des écosystèmes (état de conservation), quantifier l'effet réserve, évaluer les retombées économiques et sociales des AMP, évaluer les services rendus par les écosystèmes, élaborer des tableaux de bord d'indicateurs
Analyser le fonctionnement normatif et institutionnel des AMP et l'évolution de leurs fonctions (fonctions classiques et nouvelles)	Oui, à la marge : ce besoin n'a pas été directement évoqué dans les communications des gestionnaires mais l'intérêt de ce type de démarche a été souligné à plusieurs reprises par les participants aux ateliers
Identifier les facteurs anthropiques de viabilité des AMP (acceptation sociale, gouvernance)	Oui, à la marge : satisfaction des usagers
Expérimenter de nouvelles formes de gouvernance et d'actions de gestion pour faire évoluer les pratiques	Oui, à la marge : sensibiliser les usagers
Elaborer des connaissances accessibles et partagées pour co-construire les axes de gestion (patrimoine culturel)	Oui, à la marge : pour la concertation avec les acteurs (élus, usagers), besoin de connaissances partagées
	Oui, à la marge : besoin de valorisation du patrimoine culturel

Cette diversité est toutefois un atout considérable car les interrogations soulignées et les méthodes mobilisées sont très souvent complémentaires. Au regard de la complexité des problématiques évoquées, il est donc nécessaire d'innover, aux niveaux disciplinaire et interdisciplinaire, pour

permettre de nouvelles observations, de nouvelles analyses, de nouveaux outils et de nouvelles propositions, à terme, pour la gestion.

322. Principales limites et difficultés rencontrées

Les difficultés sont réelles si l'on en juge par le nombre important de points soulevés par les participants (tableau n° 6).

Certaines difficultés sont communes aux chercheurs et gestionnaires. Les connaissances scientifiques utiles pour la recherche et la gestion sont souvent lacunaires et éparpillées (caractérisation des usages et de la fréquentation, évaluation des effets des actions de gestion par exemple). L'articulation entre recherche et gestion demeure aujourd'hui encore limitée faute de considération conjointe, systématique et explicitée des questionnements, objectifs et attentes des uns et des autres dans les réflexions préalables au montage de programmes de recherche, et dans les actions à poursuivre lorsque les programmes sont terminés (transfert des méthodes et pérennisation des dispositifs de suivi, etc.).

Tableau n° 6. Limites et difficultés soulignées dans les présentations

Articulation entre recherche et gestion	Difficultés évoquées par les...
<ul style="list-style-type: none"> o Objectifs et temporalités divergents entre recherche et gestion o Difficulté à trouver des espaces où l'on peut poursuivre ou développer des recherches collaboratives associant scientifiques et gestionnaires o Difficulté de transmission des connaissances et des méthodes vers les gestionnaires. Les outils scientifiques mobilisés en SHS demeurent souvent mal connus 	Chercheurs et gestionnaires
<p>Connaissances pour la recherche et la gestion</p> <ul style="list-style-type: none"> o Absence (partielle) d'information fondamentale pour la recherche et la gestion (passées, présentes : usages, fréquentation, gouvernance et état de conservation des écosystèmes) o Connaissances lacunaires sur les effets sociaux et économiques des espaces protégés, et plus généralement sur les interactions nature/société dans les espaces marins et littoraux 	Chercheurs et gestionnaires
<p>Recherche</p> <ul style="list-style-type: none"> o Difficultés de l'interdisciplinarité. Emploi de nombreux concepts et notions polysémiques (gouvernance, acceptation sociale, capacité de charge, etc.) o Difficulté de la valorisation scientifique (temps limité, interdisciplinarité et recherche finalisée peu valorisées dans les sphères académiques, etc.) 	Chercheurs
<p>Gestion</p> <ul style="list-style-type: none"> o Multiplicité d'acteurs à considérer (acteurs professionnels : pêche, tourisme ; autres usagers [activités récréatives, vivrières et traditionnelles], collectivités territoriales, Etat, etc.) o Moyens humains limités : difficultés pour les suivis o Manque de savoir-faire et de connaissances en SHS (méthodes, etc.) 	Gestionnaires

D'autres difficultés sont spécifiques à chacune des communautés considérées. Pour les chercheurs, il est difficile de valoriser vers la société, et plus spécifiquement les gestionnaires, les travaux de recherche finalisée et l'interdisciplinarité, souvent préconisée pour aborder la complexité des

phénomènes considérés, se heurte, dans sa mise en œuvre, à des difficultés sémantiques¹⁷ et, probablement, à quelques résistances à cette forme particulière de travail collégial (conflits de valeurs, objectifs incompatibles, réseaux informels préexistants, etc.). Pour les gestionnaires, les approches mobilisées en SHS demeurent mal connues parce qu'ils sont très majoritairement biologistes de formation (Meur-Férec, 2007) et membres d'équipes souvent réduites et déjà très occupées par d'autres tâches. Il leur est par conséquent difficile de consacrer le temps nécessaire pour se familiariser davantage avec ces approches malgré l'importance que les dimensions humaines revêtent pour la gestion des AMP.

Ces premiers enseignements confortent ainsi l'intérêt de développer un réseau comme le GIS HomMer qui assure, à la fois, un rôle de coordination pour la mise en œuvre de nouvelles démarches scientifiques et un rôle de médiation entre recherche et gestion (vulgarisation, transfert et accompagnement). Une double nécessité émerge au regard des présentations réalisées : celle de l'interdisciplinarité pour appréhender la complexité de ces systèmes territoriaux ; et celle de la recherche collaborative pour opérationnaliser ces connaissances pour la gestion. Le triptyque « observer, comprendre, agir », formulé à plusieurs reprises durant le séminaire, est, à ce titre, très pertinent car la résolution de certaines des limites et difficultés soulignées par les différents intervenants dépend, pour partie, de la considération conjointe de ces trois composantes.

¹⁷ Nous avons évoqué le caractère polysémique de certaines notions et ces différences de sens peuvent se traduire par des incompréhensions entre disciplines et/ou communautés de recherche et de gestion. L'objectif du GIS n'est pas de s'accorder sur une définition mais d'explicitier les différents sens qu'une notion peut recouvrir pour faciliter les échanges interdisciplinaires comme recommandé par Villeval *et al.* (2014).

Partie 4. Questionnements scientifiques

41. Déroulement des ateliers

411. Objectifs des ateliers

Trois ateliers ont été réalisés simultanément pour, d'une part, identifier et prioriser les questionnements scientifiques en SHS liés à la gestion des aires marines protégées et, d'autre part, imaginer des programmes de recherche permettant d'apporter quelques éléments de réponses aux questionnements retenus. Tous les ateliers étaient animés par deux personnes, un binôme chercheur-gestionnaire, représentant des disciplines et des organismes de gestionnaires différents¹⁸.

Chaque atelier était constitué de deux temps distincts pour répondre aux objectifs suivants (tableau n° 7) :

- Questionnement scientifiques. Il s'agissait dans un premier temps (matinée) d'identifier et de prioriser les questionnements scientifiques en SHS liés (directement ou indirectement) à la gestion des espaces protégés¹⁹. Par identification, il s'agissait de les formuler de façon claire, précise, concise et accessible. Par priorisation, il s'agissait d'en limiter le nombre (3 questionnements maximum par atelier) pour qu'ils puissent ensuite être abordés plus précisément.
- Programmes de recherche. Il s'agissait ensuite (après-midi) de concevoir, en groupe plus réduit, des programmes de recherche pour répondre aux questionnements retenus selon une trame définie par le comité d'organisation, pour alimenter la réflexion collective sur les orientations scientifiques à privilégier et les actions à mener durant les prochains mois.

Tableau n° 7. Objectifs et déroulement des ateliers

1^{ère} partie : identifier et prioriser les questionnements scientifiques	
Travail collectif (15-20 personnes)	1h30'
Objectif : identifier et prioriser les questionnements scientifiques en SHS liés (directement ou indirectement) à la gestion des aires marines protégées	
<ul style="list-style-type: none"> ◦ <u>Lister les questions clés en SHS</u> (théorique, méthodologique, pratique...) aux dires des participants (un questionnement par personne) ◦ <u>Sélectionner collectivement trois questionnements</u> (maximum) par atelier : regroupement, reformulation, priorisation, argumentation 	
2^{ème} partie : imaginer des projets pour y répondre	
Travail en groupe restreint (5-9 personnes)	1h30'
Objectif : répondre aux questionnements scientifiques retenus en imaginant des programmes de recherche qui intègrent les éléments suivants	
<ul style="list-style-type: none"> (1) Questionnement, enjeux (2) Terrain(s) d'étude (3) Méthode(s) (4) Partenaire(s) (5) Financement(s) (6) Valorisations (recherche, gestion) 	

¹⁸ Atelier 1 : Louis Brigand (LETG Brest Géomer), Diane Vaschalde (AAMP). Atelier 2 : Harold Levrel (UMR CIRE), Olivier Musard (PNM du Golfe du Lion). Atelier 3 : Frédérique Chlous (UMR PALOC), Alain Ponsero (RNN de Saint-Brieuc).

¹⁹ Pour aider, si besoin était, les participants à formuler un questionnement, une liste (non exhaustive) de mots-clés relatifs aux problématiques en SHS dans les AMP leur avait été distribuée (annexe n° 5).



Photographie n° 2. 1^{ère} partie des ateliers : travail collectif pour identifier et prioriser les questionnements scientifiques (crédit : L. Corsi, 2015)

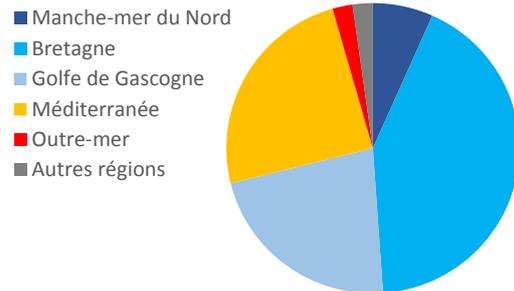


Photographie n° 3. 2^{ème} partie des ateliers : travail en groupe restreint pour concevoir des projets de recherche en réponse aux questionnements retenus (crédit : L. Corsi, 2015)

412. Participation observée

La participation constatée dans les ateliers diffère assez sensiblement de celle de l'ensemble du séminaire (figures n° 4 et n° 5) en raison d'une moindre participation. La représentation par façade maritime, organismes d'appartenance, disciplines scientifiques (chercheurs) et fonctions (gestionnaires) est plus équilibrée et probablement plus représentative des communautés recherche (SHS) et gestion en France, ce qui confère aux échanges qui s'y sont déroulés un intérêt évident pour le GIS HomMer.

(a) Domiciliations professionnelles



(b) Organismes d'appartenance

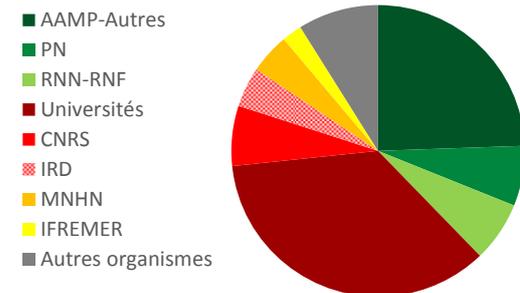
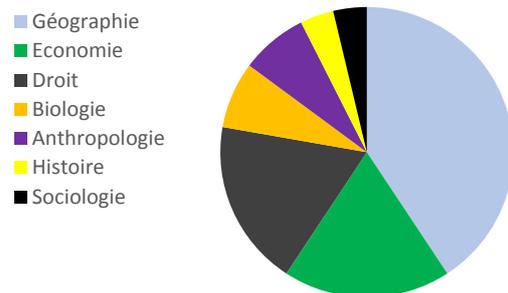


Figure n° 4. Domiciliations professionnelles (a) et organismes d'appartenance (b) des participants aux ateliers (n = 45)

(a) Disciplines (chercheurs)



(b) Fonctions (gestionnaires)

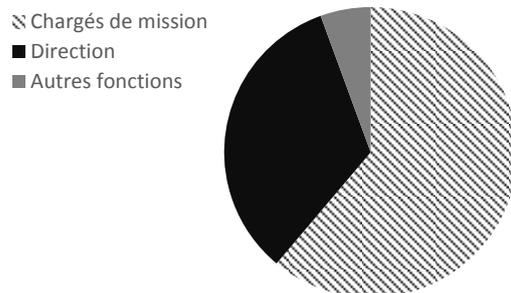


Figure n° 5. Profils des chercheurs (a : disciplines, n = 27) et des gestionnaires (b : fonctions, n = 18) présents lors des ateliers

42. Questionnements scientifiques évoqués et retenus

421. Questionnements évoqués

De très nombreux questionnements ont été évoqués durant les trois ateliers organisés simultanément (annexe n° 6). La plupart n'ont pas été sélectionnés à l'issue de la matinée consacrée à leur identification et à leur priorisation. D'autres ont été intégrés sous des formulations différentes dans les questionnements retenus mais il est toutefois utile d'en souligner l'intérêt et la diversité.

Pour tenter de synthétiser des échanges qui ont été particulièrement riches, nous avons regroupés l'ensemble des questionnements évoqués par les participants, tous ateliers confondus, en plusieurs thèmes (annexe n° 7). Cette façon de faire, rudimentaire car il s'agit d'une réinterprétation probablement malhabile des propos formulés²⁰, nous permet toutefois d'esquisser brièvement un

²⁰ Certains questionnements peuvent être intégrés dans plusieurs thèmes. Nous les avons toutefois classés dans un seul thème, le principal de notre point de vue.

premier bilan concernant la nature des interrogations des participants (tableau n° 8). Le dénombrement opéré ne reflète pas le degré d'importance de ces thématiques pour les membres du GIS.

Les questionnements portant sur les méthodes sont, sans surprise, les plus nombreux. La problématique des fonctions/finalités des AMP a été évoquée à de nombreuses reprises, dans toute sa diversité (en termes juridiques [fonctions apparentes et réelles, fonctions anciennes et nouvelles] ; en termes d'effets pour la protection de la nature ; en termes de bien-être pour les populations locales, etc.). La capacité de charge est un thème récurrent, évoqué dans chaque atelier, et il n'est donc guère surprenant que cette interrogation figure parmi les questionnements retenus à leur issue. Les questions traitant de la gouvernance des AMP, de la co-construction des connaissances, des conditions de la viabilité des AMP, et de la place de la recherche dans les AMP figurent également parmi les thèmes évoqués.

Tableau n° 8. Regroupement thématiques des questionnements évoqués (tous ateliers confondus)

Thèmes	Nombre de questionnements	
	Méthodes (enquêtes, diagnostic, dimensions spatio-temporelles, etc.)	10
Méthodes, connaissances (niveau minimal, état de référence)	3	
Méthodes, connaissances (interdisciplinarité)	4	
Méthodes, connaissances (opérationnaliser pour la gestion)	8	
AMP et fonctions/finalités (conservation, bien être, effets, etc.)	13	
Capacité de charge	8	
Gouvernance	7	
Co-construction, connaissances partagées, représentations, sensibilisation, acceptation, adhésion	7	
AMP et gestion (viabilité, durabilité, adaptabilité)	4	
La recherche dans les AMP	3	

Pour illustrer plus précisément l'intérêt et la précision des questionnements évoqués dans les ateliers, nous en avons sélectionné un dans chaque regroupement thématique opéré²¹ (annexe n°7).

- Méthodes (enquêtes, diagnostic, dimensions spatio-temporelles, etc.)
« Est-ce que les sciences participatives sont un bon biais pour améliorer les connaissances sur les perceptions, usages, valeurs ? »
- Méthodes, connaissances (niveau minimal, état de référence)
- « Quel est l'état zéro (état initial nécessaire) des connaissances en SHS pour créer et gérer les AMP ? »
- Méthodes, connaissances (opérationnaliser pour la gestion)
« Comment élaborer des connaissances sur les activités humaines au sein d'un territoire, pertinentes du point de vue des gestionnaires, et en même temps, réalisables et pérennes (actualisables dans le temps) ? »
- AMP et fonctions/finalités (conservation, bien être, etc.)
« Questionner-critiquer la place et le rôle d'une AMP pour un projet de société ? »
- Gouvernance
« En quoi l'approche historique est-elle structurante pour établir des conditions de bonne gouvernance dans une AMP ? »

²¹ Les interrogations retenues à l'issue de chaque atelier sont plus précisément évoquées ultérieurement (capacité de charge, gouvernance, connaissance des usages).

- Co-construction, connaissances partagées, représentations, sensibilisation, acceptation, adhésion
« *Quels vecteurs de sensibilisation pour créer des changements comportementaux chez les usagers ?* »
- AMP et gestion (viabilité, durabilité, adaptabilité, effets)
« *Quels sont les facteurs anthropiques qui déterminent la durabilité des AMP ? Et donc, question subsidiaire, comment étudier ces facteurs ?* »
- La recherche dans les AMP
« *Quelle est la place de la recherche et de l'expertise dans la gestion des AMP ?* »

Les interrogations des membres du GIS sont donc nombreuses, ce qui fut déjà constaté lors du séminaire de novembre 2011 (AAMP, Géomer, Amure, 2011), et rejoignent, pour partie, les points évoqués à cette première occasion, mais sont plus précisément formulés, ce qui est absolument nécessaire pour déterminer les actions à mener dans le cadre du GIS HomMer.

422. Questionnements retenus

Après la phase d'identification des questionnements, il a ensuite été demandé aux participants de les prioriser. Ces travaux collectifs ont donné les résultats suivants (tableau n° 9).

Tableau n° 9. Les sept questionnements retenus à l'issue de la première partie des ateliers

• Amélioration de la connaissance de l'évolution des activités humaines au sein des AMP : reconfiguration et durabilité vis-à-vis des objectifs de gestion
• Quelles méthodes interdisciplinaires pour améliorer et intégrer la connaissance des usages, perceptions et valeurs à des échelles spatiales et temporelles différentes dans les AMP ?
• Capacité de charge : comment répondre aux gestionnaires sur ces notions de capacités de charge avec la double dimension biologique et SHS (acceptabilité, gestion de conflits, gouvernance) ?
• Redéfinir, préciser, dépasser la notion de « capacité de charge » en collaboration avec les gestionnaires et comment traduire la diversité de critères de manière opérationnelle dans des mesures de gestion ?
• Les modalités des processus participatifs dans le cycle de vie d'une AMP. Dans quelle mesure les SHS permettent de mieux définir et comprendre ces différentes modalités ? Approche comparées/approches stratégiques
• Comment améliorer la compréhension de la diversité des modes de gouvernance des AMP et de leurs adaptabilité/résilience ?
• Changement social : représentations et communications dans la mise en place et la gestion des AMP

A la lecture de ces interrogations, trois problématiques apparaissent plus particulièrement.

- Connaissance des usages :
 - o dynamiques spatio-temporelles ;
 - o perceptions et valeurs associées ;
 - o reconfiguration et durabilité vis-à-vis des objectifs de gestion ;
 - o approche interdisciplinaire.

L'intérêt de ce thème réside dans le fait qu'il s'agit d'informations fondamentales, et bien souvent lacunaires, pour la recherche scientifique et pour la gestion des espaces protégés (absence d'état de référence antérieur à la création d'une AMP, etc.). Dans ce cadre, l'idée

de la définition au niveau du GIS d'une approche stratégique de la production de connaissances en SHS pour l'aide à la mise en place et la gestion des AMP a été évoquée. Il pourrait s'agir de réfléchir collectivement aux capacités du GIS à produire des protocoles d'acquisition, de mise à disposition et d'interprétation des connaissances sur les usages qui soient pertinents, légitimes et fiables : pertinents parce que les besoins de connaissances qu'ils permettront de développer auront été collectivement identifiés ; légitimes parce que les protocoles auront été co-construits ; et fiables car ils permettront la reproduction de connaissances dans le temps et dans l'espace au moyen d'approches appropriées (approche disciplinaires ou interdisciplinaire) selon les questionnements et les territoires considérés.

- Capacité de charge :
 - o diversité des critères à considérer (dimensions biologique et humaines) ;
 - o opérationnaliser cette notion pour la gestion (grille d'évaluation pour la gestion, détermination des seuils par évaluation participative [projet de territoire]).

L'intérêt de ce thème réside, d'une part, dans la forte demande de la communauté des gestionnaires sur ce sujet, et d'autre part, parce qu'il s'agit d'une notion complexe et intéressante à ce titre pour la recherche scientifique. Ce cadre analytique, transposé à l'étude des interactions nature-société, renvoie globalement à l'idée de seuil(s) (pressions anthropiques par exemple) au-delà desquels le fonctionnement du socio-éco-système est modifié. L'hypothèse de seuils introduit la problématique de leur identification et la plupart des travaux existants ont de fait cherché à les caractériser (qualitativement ou plus souvent quantitativement). Avant même d'envisager les moyens de les caractériser, il pourrait être utile, au niveau du GIS, de redéfinir les contours de cette notion, en collaboration avec les gestionnaires, et dans une double dimension biologique et SHS, pour traduire la diversité des critères à considérer pour l'élaboration potentielle d'une grille d'évaluation pour la gestion.

- Gouvernance des AMP :
 - o modalités des processus participatifs dans le cycle de vie d'une AMP ;
 - o adaptabilité/résilience des différents modes de gouvernance des AMP.

L'intérêt de ce thème réside dans le caractère polysémique de ce concept et l'étendue des réflexions à mener sur ce sujet (exemples : processus participatifs et gouvernance des AMP, critères d'évaluation du processus de gouvernance et de ses effets, etc.). Cet aspect est en train de devenir aussi important à l'échelle internationale que l'atteinte des objectifs en matière de conservation. Des études ciblées sur cette notion permettraient d'affirmer davantage encore la compétence des communautés de chercheurs et de gestionnaires français en la matière pour participer activement aux débats en cours.

La question du changement social induit par la création puis la gestion d'une AMP a également été soulignée et est transversale aux trois problématiques évoquées ci-dessus. Cette question générale est donc centrale pour le GIS HomMer, d'autant plus que les représentations sociales liées à la mer sont très disparates chez les différents acteurs concernés par les AMP – du « bien commun » jusqu'aux représentations catégorielles où le sentiment d'appropriation domine – et qu'elles se confrontent, interagissent et évoluent dans ce nouveau contexte territorial.

43. Exemples d'approches envisagées pour y répondre

Suite à l'identification et à la priorisation des questionnements, les participants ont travaillé à l'élaboration de programme de recherche pour approfondir la réflexion amorcée en première partie d'atelier. Il s'agissait, dans ce cadre bien défini, de poursuivre les réflexions initiées en première partie d'atelier pour faire émerger des priorités communes mobilisables pour la définition des orientations scientifiques et des actions à mener.

431. Traits communs à une majeure partie des projets présentés

Plusieurs des aspects soulignés sont communs à la majeure partie des projets présentés (tableaux n°10a-g).

- Terrains d'étude.

La nécessité de l'approche comparative a de nombreuses fois été soulignée, et plus particulièrement, celles de considérer des zones d'étude diverses en termes de statut de protection (réserve naturelle, parc naturel marin, etc.), de cycle de vie (AMP en projet, *paper park*, AMP en gestion effective), de contexte culturel (Métropole / Outre-mer) et de contexte géographique (sites marins [mer côtière et/ou haute mer], insulaires et littoraux).

- Méthode(s), démarche générale.

Il a été régulièrement évoqué le besoin de développer des approches interdisciplinaires et de croiser les « regards » c'est-à-dire de considérer les connaissances scientifiques (SHS et SVT) et les savoirs à dire d'acteurs.

- Partenaire(s).

L'utilité d'un partenariat chercheurs-gestionnaires a évidemment été soulignée dans l'ensemble des projets. La nécessité de collaborer avec les autres usagers de la mer (dont les associations) et du littoral a également été souvent évoquée.

- Valorisation (recherche, gestion).

Il transparait enfin une volonté commune de transférer les résultats produits aux moyens de formations, de guides pour l'action et d'ateliers (restitution, prospective).

432. Originalité de quelques-unes des démarches présentées

Certains projets ont fait des propositions originales (tableaux n°10a-g).

- Méthode(s), démarche générale.

L'observation participative a été envisagée comme moyen de développer des connaissances sur les usages et les usagers. L'emploi de cette méthode supposerait, entre autres aspects, une réflexion préalable sur les enjeux éthiques autour de la propriété des données.

Les services écosystémiques (ou services rendus) ont été évoqués comme concept intégrateur (pour l'étude des capacités de charge par exemple) car cette notion relie représentations, usages, ressources, environnement « naturel » et environnement « quotidien » des acteurs du territoire.

- Partenaire(s).

Il a été souligné l'intérêt d'associer les acteurs économiques du territoire considéré (opérateurs touristiques par exemple) aux projets de recherche.

- Valorisation (recherche-gestion).

Il a été jugé intéressant de recourir à des mécanismes de labellisation/certification pour valoriser les « bonnes pratiques » (de certains acteurs économiques par exemple) en partant du postulat que l'acceptation sociale d'une AMP, et donc sa pérennité, passe aussi par l'intégration économique et sociale des acteurs dans cette construction territoriale.

433. Autres nécessités formulées par les participants à cette occasion

Deux remarques d'intérêt général pour le GIS HomMer ont également été formulées durant ces ateliers.

Plusieurs participants au séminaire ont souligné la nécessité d'élargir ce réseau à d'autres disciplines (sciences politiques, psychologie environnementale, éthologie, biologie et écologie) pour pouvoir répondre de façon cohérente et interdisciplinaire aux questionnements scientifiques identifiés.

La capacité de charge, et plus généralement la question des interactions entre pressions exercées par les activités humaines et impacts morpho-écologiques observés, ne peut, par exemple, être traitée sans le concours des SVT (biologistes et écologues notamment). Il s'agit là de processus dont la compréhension est toute aussi fondamentale que ceux ayant trait aux dimensions humaines et sociales.

D'autres participants ont souligné la nécessité de développer le volet formation dans le cadre des activités du GIS HomMer. La question du transfert des méthodologies et de l'accompagnement des gestionnaires à l'issue de projets de recherches menés sur des questions spécifiques pourrait, pour partie, s'effectuer dans ce cadre. L'offre en la matière est, en effet, aujourd'hui limitée alors qu'il existe un public intéressé (gestionnaires d'espaces terrestres ou marins) par les outils et cadres méthodologiques existants en SHS.

Tableaux n°10a-g. Projets de recherche imaginés en réponse aux questionnements identifiés

Tableau n° 10a. Amélioration de la connaissance de l'évolution des activités humaines au sein des AMP : reconfiguration et durabilité vis-à-vis des objectifs de gestion

Questionnements, enjeux
<p><u>Enjeux</u> <i>Non précisés</i></p> <p><u>Questionnements, objectifs</u> Pourquoi et comment les activités humaines évoluent-elles avec la création des AMP (maintien, disparition, apparition) ? Comment l'AMP aboutit-elle à une requalification des espaces maritimes ? Et quel sens donner à cette requalification au-delà de l'objectif de conservation ? Qu'est-ce qu'une activité durable pour une AMP ? Quelles sont les effets de l'environnement socio-économique sur les usages dans les AMP et en périphérie ?</p>
Terrain(s) d'étude
<p><u>Critères</u> Considérer des sites divers en termes de statut de protection, de contexte culturel (Métropole / Outre-mer) et de contexte géographique (espaces marins, insulaires et littoraux) <i>Pas de sites précisément identifiés</i></p>
Méthode(s), démarche générale
<p><input type="checkbox"/> <u>Etat de l'art</u> Comprendre la notion de durabilité en croisant les regards et les disciplines (économie, droit, histoire, sciences de l'environnement)</p> <p><input type="checkbox"/> <u>Etudes de cas</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Caractériser les activités humaines (dynamiques spatio-temporelles, déterminants socio-économiques) ◦ Caractériser les états de conservation de l'environnement (états de référence) ◦ Etude de l'acceptabilité sociale
Partenaire(s)
Chercheurs (le plus de représentants possibles des SHS), gestionnaires et autres acteurs
Financement(s)
<i>Non précisés</i>
Valorisations (recherche, gestion)
<i>Non précisées</i>

Tableau n° 10b. Quelles méthodes interdisciplinaires pour améliorer et intégrer la connaissance des usages, perceptions et valeurs à des échelles spatiales et temporelles différentes dans les AMP ?

Questionnements, enjeux
<p><u>Enjeux</u></p> <p><i>Non précisés</i></p> <p><u>Questionnements, objectifs</u></p> <p>Croiser les regards disciplinaires en SHS pour construire un référentiel commun (concepts, méthodes) et travailler avec des gestionnaires</p>
Terrain(s) d'étude
<p><u>Critères</u></p> <p>Considérer des AMP représentatives de différents contextes socio-écossystémiques (contextes péri-urbain, insulaire, côtier, ultra-marin, métropolitain, différents contextes juridiques), retenir un nombre "réduit" de cas d'étude pour permettre une bonne représentation des disciplines SHS et éviter le phénomène « un site, une discipline »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Métropole : parc national de Port-Cros, réserve naturelle des Sept-îles, parc naturel marin du golfe du Lion • Outre-mer : parc national de Guadeloupe, réserve naturelle de la Réunion, parc naturel marin de Mayotte, Marquises
Méthode(s), démarche générale
<p><input type="checkbox"/> <u>Etat de l'art</u></p> <p>Construire un vocabulaire commun aux SHS sur les concepts-clés relatifs aux AMP (définitions, cadres théorique et méthodologique, positionnement des SHS par rapport aux problématiques environnementales et de gestion)</p> <p><input type="checkbox"/> <u>Bilan méthodologique</u></p> <p>Identifier les données nécessaires et préciser les protocoles à utiliser pour construire un état de référence avant la création d'une AMP</p> <p><input type="checkbox"/> <u>Données et approches participatives</u></p> <p>Favoriser la participation de la société civile à la collecte de données. Réflexions sur les plateformes collaboratives (méthodes de collecte « innovantes » [observation participative], enjeux éthiques autour de la propriété des données, etc.)</p> <p><input type="checkbox"/> <u>Etudes de cas</u></p> <p>Tester, sur le terrain, des protocoles communs « SHS » de collecte de données, sous diverses configurations (pas de temps différents, liste minimale de données, etc.), pour contribuer à l'émergence d'observatoire territoriaux</p> <p><input type="checkbox"/> <u>Appropriation des résultats</u></p> <p>Diffusion, formation, actions pédagogiques auprès de différents publics (gestionnaires, élus, étudiants)</p>
Partenaire(s)
<p>Chercheurs (le plus de représentants possibles des disciplines SHS), gestionnaires et autres acteurs (élus, étudiants)</p>
Financement(s)
<p>AAMP, ANR, LIFE gouvernance, Conseil Régionaux</p> <p>Coût total estimé : 2-4 millions d'euros</p>
Valorisations (recherche, gestion)
<p>◇ <u>Etat de l'art</u></p> <p>Rapport pour les gestionnaires (concepts-clés en SHS sur les AMP)</p> <p>◇ <u>Bilan méthodologique</u></p> <p>Rapport pour les gestionnaires (méthodologies "états de référence")</p> <p>◇ <u>Appropriation des résultats</u></p> <p>Formations et autres actions pédagogiques auprès de différents publics</p>

Tableau n° 10c. Capacité de charge: comment répondre aux gestionnaires sur ces notions de capacités de charge avec la double dimension biologique et SHS (acceptabilité, gestion de conflits, gouvernance) ?

Questionnements, enjeux
<p><u>Enjeux</u></p> <p><i>Non précisés</i></p> <p><u>Questionnements, objectifs</u></p> <p>Prendre en compte, pour caractériser la capacité de charge (ou "plan de charge"), les aspects écologique (états du milieu, pressions, normes et objectifs de conservation) et sociétaux (acceptabilité, représentations, conflits, gouvernance, objectifs de gestion en termes de bien-être des populations), dans leurs dimensions historiques et géographiques</p>
Terrain(s) d'étude
<p><u>Critères</u></p> <p>Elaborer une grille d'analyse permettant de considérer différents types d'AMP en termes de finalités, de cycle de vie (en cours de création, récente, ancienne) et de localisation géographique (France, pays étranger)</p> <p><i>Pas de sites précisément identifiés</i></p>
Méthode(s), démarche générale
<p><input type="checkbox"/> <u>Bilan</u></p> <p>Réaliser une enquête sur la notion de capacité de charge auprès des gestionnaires d'AMP</p> <p><input type="checkbox"/> <u>Scénarii</u></p> <p>Elaborer des scénarii de « plan de charge » (faibles, élevés, etc.) considérant les aspects biologique et humain dans leurs dimensions spatio-temporelles</p> <p><input type="checkbox"/> <u>Approches participatives</u></p> <p>Discuter les scénarios élaborés au sein des instances des AMP et réfléchir également à la représentativité des différents groupes d'acteurs qui y sont représentés</p> <p><input type="checkbox"/> <u>Modélisation</u></p> <p>Modéliser les scénarios retenus, en couplant données biologiques et humaines (état du milieu, ressources [espèces, habitats, espace, paysage], activités humaines, pressions-impacts, représentations, etc.), pour simuler les effets biologiques, économiques, sociaux et politiques</p>
Partenaire(s)
<p>Chercheurs (écologues, économistes, historiens, géographes, sociologues, anthropologues, politistes, juristes, modélisateurs, statisticiens, géomaticiens) et gestionnaires</p>
Financement(s)
<p><i>Non précisés</i></p> <p>Coût total estimé : quelques millions d'euros !</p>
Valorisations (recherche, gestion)
<p>◊ <u>Scénarios, approches participatives</u></p> <p>Scénarios (potentiellement et partiellement) transposables dans d'autres AMP</p>

Tableau n° 10d. Redéfinir, préciser, dépasser la notion de « capacité de charge » en collaboration avec les gestionnaires et comment traduire la diversité de critères de manière opérationnelle dans des mesures de gestion ?

Questionnements, enjeux
<p><u>Enjeux</u> <i>Non précisés</i></p> <p><u>Questionnements, objectifs</u> Comment considérer la diversité des critères de la capacité de charge et opérationnaliser cette notion en termes de gestion</p>
Terrain(s) d'étude
<p><u>Critères</u> Diversifier les contextes géographiques (différentes façades, sites insulaire et non insulaire), restreindre l'analyse à des usages spécifiques (ex. : plaisance), s'appuyer sur les données existantes <i>Pas de sites précisément identifiés</i></p>
Méthode(s), démarche générale
<p><input type="checkbox"/> <u>Etat de l'art (SHS, SVT)</u> Caractériser les façons dont cette notion est définie dans différentes disciplines (biologie, économie, histoire, géographie, psychologie, etc.) pour identifier les différents aspects qu'elle recouvre : capacités géographiques, capacités d'infrastructure, capacités de service (ex. : seuil de viabilité des activités), capacités psychologiques (ex. : acceptabilité), etc.</p> <p><input type="checkbox"/> <u>Bilan</u> Réaliser un bilan des usages de cette notion en identifiant les façons dont la capacité de charge est utilisée dans d'autres cadres : réglementaire (ex. : parcs nationaux), sectoriel (ex. : pêche), en fonction de l'échelle d'analyse</p> <p><input type="checkbox"/> <u>Opérationnaliser</u> Opérationnaliser cette notion en étudiant les façons dont les gestionnaires la comprennent, voire l'utilisent. Permet-elle de faire du lien dans la décision collective ? Peut-elle être un outil d'adhésion à des projets ?</p> <p><input type="checkbox"/> <u>Appropriation des résultats</u> Elaborer une grille d'analyse permettant de porter un diagnostic sur les différentes formes de capacité de charge au sein d'une AMP (l'usage de la notion de service écosystémique pourrait permettre de faire le lien entre usages et ressources dans une perspective opérationnelle) et, si possible, sous format informatisé pour permettre la reproductibilité de ce type de diagnostic et faciliter l'analyse de ces informations</p>
Partenaire(s)
<p>Chercheurs (SHS et SVT), gestionnaires et autres acteurs concernés (acteurs émetteurs : collectivités territoriales, etc. ; acteurs destinataires : acteurs économiques, usagers, etc.)</p>
Financement(s)
<p>AAMP, ANR, collectivités territoriales</p>
Valorisations (recherche, gestion)
<p>◇ <u>Appropriation des résultats</u> Grille d'analyse permettant de porter un diagnostic sur les différentes formes de capacité de charge</p> <p>◇ <u>Création d'un label</u> pour les secteurs d'activité respectant les capacités de charge</p>

Tableau n° 10e. Les modalités des processus participatifs dans le cycle de vie d'une AMP. Dans quelle mesure les SHS permettent de mieux définir et comprendre ces différentes modalités ? Approche comparées/approches stratégiques

Questionnements, enjeux
<p><u>Enjeux</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les politiques et les mécanismes de gouvernance qui permettent de favoriser les systèmes d'aires marines protégées plus équitables • Faire valoir l'expérience de la France en matière de gouvernance des AMP pour contribuer significativement aux critères d'évaluation à l'échelle internationale <p><u>Questionnements, objectifs</u></p> <p>Développer une approche différenciée en termes de processus participatifs selon les territoires considérés pour appréhender les différentes relations hommes/nature, en portant l'attention notamment sur la variance de certains objets et concepts (légitimité, durabilité, acceptabilité, adaptabilité)</p>
Terrain(s) d'étude
<p><u>Critères</u></p> <p>Diversité des sites en termes de statut de protection, de contexte culturel (Métropole / Outre-mer) et de contexte géographique (sites marins et côtiers)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Métropole : un site natura 2000 au large (golfe de Gascogne), parc naturel marin d'Iroise • Outre-mer : Martinique, Marquises
Méthode(s), démarche générale
<p><input type="checkbox"/> <u>Etat de l'art (SHS)</u></p> <p>Analyser les systèmes participatifs existants dans leur contexte (nature, types de fonctionnements, résultats, difficultés rencontrées)</p> <p><input type="checkbox"/> <u>Etudes de cas</u></p> <p>Analyse historique des logiques d'acteurs, des représentations, des relations homme/nature :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Dans différents contextes culturels (Métropole / Outre-mer) ◦ En fonction du cycle de vie des AMP (AMP envisagées, AMP en cours de création, AMP existantes)
Partenaire(s)
<i>Non précisés</i>
Financement(s)
LIFE Gouvernance, Interreg (c'est-à-dire des sources de financements qui privilégient des approches comparatives)
Valorisations (recherche, gestion)
<i>Non précisées</i>

Tableau n° 10f. Comment améliorer la compréhension de la diversité des modes de gouvernance des AMP et de leurs adaptabilité/résilience ?

Questionnements, enjeux
<p><u>Enjeux</u> Gouvernance adaptative, gouvernance plurielle (place des acteurs associatifs, etc.), cohérence des différents outils de gestion au sein d'un même territoire</p> <p><u>Questionnements, objectifs</u> Analyser les modalités de gouvernance (formelle et informelle) des AMP au travers des jugements portés par différentes catégories d'acteurs (gestionnaires, scientifiques, etc.), avec une question sous-jacente : la place des AMP comme outil de gestion de la mer ?</p>
Terrain(s) d'étude
<p><u>Critères</u> Diversifier les contextes (espaces protégés et espaces non protégés) et les types d'AMP <i>Pas de sites précisément identifiés</i></p>
Méthode(s), démarche générale
<p><input type="checkbox"/> <u>Etudes de cas</u> Porter des regards croisés sur les dispositifs de gouvernance formelle (gouvernance institutionnelle) et les processus de gouvernance informelle (comment la gouvernance fonctionne-t-elle dans la vie réelle ? Comment se fait la négociation ? Comment se produisent les accords ? Comment émergent les tensions ?)</p> <p><input type="checkbox"/> <u>Appropriation des résultats</u> Formations, guides pour l'action : amener les gestionnaires à s'interroger sur leurs propres pratiques et les contextes dans lesquels ils travaillent avec les sciences sociales</p>
Partenaire(s)
Chercheurs (droit, sciences politiques, sociologie, anthropologie politique) et gestionnaires
Financement(s)
LIFE, ANR Coût total estimé : quelques dizaines de milliers d'euros
Valorisations (recherche, gestion)
<p>◇ <u>Appropriation des résultats</u> Formations, guides pour l'action (penser les enjeux des formes de gouvernance, formuler la gouvernance)</p>

Tableau n° 10g. Changement social : représentations et communications dans la mise en place et la gestion des AMP

Questionnements, enjeux
<p><u>Enjeux</u></p> <p>Changements des modes de prise de décision, incohérences (potentielles) des politiques publiques et indépendances des législations. La création d'une AMP recompose le territoire, son organisation et les représentations</p> <p><u>Questionnements, objectifs</u></p> <p>Quels sont les facteurs qui limitent le travail commun entre les institutions et les citoyens ? Comment construire des discours consensuels ? Comment identifier les légitimités et de nouvelles représentativités ? Comment faire dialoguer les représentations ? Et comment partager des connaissances ?</p>
Terrain(s) d'étude
<p><u>Critères</u></p> <p>Partir d'une activité pour travailler sur des problèmes complexes autour de la structure sociale (pêche à pied, pêche vivrière)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Métropole : parc naturel marin de l'estuaire picard et de la mer d'Opale • Outre-mer : parc naturel marin de Mayotte
Méthode(s), démarche générale
<p>Observer, comprendre, agir</p> <p>□ <u>Etudes de cas</u></p> <p>Analyse des trajectoires, des conflits de représentation dans la mise en place et la gestion des AMP, incommunicabilité et problèmes de traductibilité</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Caractériser le contexte (études sur la toponymie, les savoirs ichtyologiques et la taxonomie, les savoir-faire, les savoir-être) ◦ Caractériser, dans sa dimension historique, les droits d'accès (hiérarchie) et les territorialités ◦ Caractériser les activités économiques et leur évolution ◦ Caractériser la pluralité des systèmes juridiques ◦ Caractériser les façons dont les individus se représentent le changement de leur milieu ◦ Caractériser la relation des pêcheurs à pied avec les autres acteurs : groupes institutionnels (scientifiques, gestionnaires, élus) et autres usagers (en groupe ou non) ◦ Caractériser les impacts de la limitation induite par l'AMP sur l'organisation sociale <p>□ <u>Appropriation des résultats</u></p> <p>Cartographie participative, ateliers prospectifs, ateliers de restitution des résultats</p>
Partenaire(s)
<i>Non précisés</i>
Financement(s)
LIFE Gouvernance, LIFE Communications, Fondation de France
Valorisations (recherche, gestion)
<p>◇ <u>Appropriation des résultats</u></p> <p>Cartographie participative, ateliers prospectifs, ateliers de restitution des résultats, etc.</p>

Partie 5. Orientations scientifiques

41. Orientations scientifiques

A l'issue de ce séminaire de lancement, il est possible d'identifier plus précisément les questionnements scientifiques qui vont orienter les actions du GIS HomMer durant les prochains mois (2015-2016).

411. Capacité de charge

Intérêt de cette thématique

La capacité de charge est apparue comme un sujet de recherche potentiellement fédérateur pour chercheurs et gestionnaires lors du séminaire, intéressant les premiers du fait de la complexité de cette notion et des perspectives offertes en matière de recherche scientifique, et motivant les seconds en raison de la multiplication des pressions anthropiques dans les AMP et de la nécessité d'en limiter les effets. Il semble dès lors opportun d'initier une réflexion collective sur la capacité de charge, dans une double dimension biologique et SHS, pour en préciser les contours et envisager son applicabilité potentielle en termes d'aide à la gestion des AMP.

Action(s) envisagée(s)

Il est prévu d'organiser un atelier de deux journées (automne-hiver 2015) réunissant chercheurs (différentes disciplines en SHS et biologie) et gestionnaires (différents types d'AMP) pour préciser les manières dont ils se représentent ce cadre analytique, la diversité des critères à considérer en vue de porter un diagnostic sur les différentes formes de capacité de charge d'un territoire pour réfléchir, *in fine*, à la possibilité d'un outil d'évaluation pour la gestion (méthodes, intérêts, contraintes).

Pour valoriser cette réflexion collective, il est prévu, d'une part, de réaliser à l'issue de cet atelier un article synthétisant les résultats obtenus pour parution dans une revue scientifique et, d'autre part, de rédiger un document à l'intention des gestionnaires précisant les critères à considérer et les conditions d'applicabilité de ce concept pour l'aide à la gestion des AMP.

412. Gouvernance

Intérêt de cette thématique

De nombreuses interrogations ont été formulées durant le séminaire autour de la gouvernance car, d'une part, ce champ de recherche a encore été peu investi dans le domaine des AMP (à l'exception de ses dimensions juridiques et administratives) et parce que, d'autre part, cette notion revêt une importance croissante pour la protection de la nature.

Deux pistes de réflexions collectives ont notamment été identifiées.

Il a été souligné le caractère polysémique de cette notion. Les différences de sens existantes peuvent se traduire par des incompréhensions entre disciplines et/ou communautés de recherche et de gestion. L'objectif du GIS n'est probablement pas de s'accorder sur une définition commune mais plutôt d'explicitier les différents acceptations que cette notion recouvre, aux niveaux théoriques (chercheurs) et pratiques (gestionnaires), pour faciliter les échanges interdisciplinaires, comme préalable au montage de projet spécifique.

Il a également été préconisé par certains participants de mener une réflexion sur les méthodes et critères d'évaluation des systèmes de gouvernance des AMP. Cette réflexion pourrait s'articuler autour de l'étude des dispositifs en eux-mêmes (quelles sont, par exemple, les modalités de mise en

œuvre de la participation en contexte différenciés [culturels, géographiques, historiques et institutionnels] ?) et des effets qu'ils produisent (comment évaluer les utilités sociale, économique et institutionnelle des dispositifs existants ou en devenir ? Contribuent-ils à améliorer les effets des actions de gestion à strictement parler ? Etc.).

Action(s) envisagée(s)

Le GIS HomMer est associé à l'organisation d'un atelier sur les dispositifs de suivi des AMP qui se déroulera lors du colloque national sur les AMP (Octobre 2015). Le thème de la gouvernance y sera abordé et il serait intéressant de mettre en débat, au sein du réseau, les résultats obtenus dans le cadre d'un atelier spécifique courant 2016.

La gouvernance des AMP pourrait également être le thème du prochain séminaire annuel du GIS HomMer.

413. Connaissance des usages

Intérêt de cette thématique

La connaissance des usages est également une problématique majeure pour les membres du GIS présents au séminaire, car il s'agit d'informations fondamentales pour la gestion et pour la recherche, mais bien souvent éparses et lacunaires.

Pour permettre l'élaboration de connaissances sur les usages et les usagers, pertinentes à la fois pour les chercheurs et les gestionnaires (c'est-à-dire réalisables et actualisables), l'idée de la définition au niveau du GIS d'une approche stratégique de la production de connaissances en SHS pour l'aide à la mise en place et la gestion des AMP a été évoquée (quelles connaissances produire ou mobiliser pour établir des états de référence pré/post AMP ?).

Il pourrait s'agir de réfléchir collectivement aux capacités du GIS à produire des protocoles d'acquisition, de mise à disposition et d'interprétation des connaissances sur les usages et les usagers qui soient pertinents, légitimes et fiables :

- pertinents parce que les besoins de connaissances qu'ils permettront de développer auront ont été collectivement identifiés ;
- légitimes parce que les protocoles auront été co-construits ;
- et fiables car ils permettront la reproduction de connaissances dans le temps et dans l'espace au moyen d'approches appropriées (approche disciplinaire ou interdisciplinaire) selon les questionnements et les territoires considérés.

Cet axe de réflexion supposera également d'engager les membres du réseau dans l'analyse des protocoles existants.

Action(s) envisagée(s)

Il n'y a pas pour le moment d'action spécifiquement définie au niveau du GIS sur ce thème. Cet axe est potentiellement très vaste et sera donc alimenté, dans un premier temps, grâce aux travaux menés sur la capacité de charge et la gouvernance. Ce thème pourrait en revanche être l'objet du prochain séminaire annuel du GIS HomMer.

42. Calendrier 2015-2016

Le calendrier 2015-2016 du GIS HomMer est le suivant (tableau n° 11).

Tableau n° 11. Calendrier 2015-2016 du GIS HomMer

Valorisation des actions du GIS HomMer	Période
- Rapport synthétisant les principaux résultats du séminaire	Juin 2015
- Articles : <i>L'Aire Marine, Espaces Naturels, Natures Sciences Sociétés...</i>	Février-juillet 2015
Manifestations scientifiques	
<i>Manifestations scientifiques auxquelles le GIS participe</i>	
- Colloque AsTRES 2015 "Observer les touristes pour mieux comprendre les tourisms"	Juin 2015
- Colloque MEDPAN "Les bénéfices socio-économiques des espaces littoraux et marins protégés méditerranéens - Quelles retombées pour le développement durable des territoires ?"	Juin 2015
- Colloque national des aires marines protégées	Octobre 2015
- Colloque LITEAU "Observation et recherche en appui aux politiques publiques du littoral et de la mer"	Janvier 2016
<i>Manifestations scientifiques organisées par le GIS</i>	
- Atelier GIS HomMer "Capacités de charge"	Automne-hiver 2015
- Atelier GIS HomMer "Gouvernance"	2016
- Séminaire annuel du GIS HomMer	Juin 2016
Convention constitutive du GIS HomMer	
- Adhésion des tutelles intéressées	Juin-décembre 2015
Outils de communication et d'information du GIS HomMer	
- Site Internet	Septembre 2015
- Forum de discussion	Septembre 2015
- Annuaire des membres	Octobre 2015
- Système de documentation	Octobre 2015

Nous allons solliciter durant les prochaines semaines et les prochains mois les membres du GIS pour les actions suivantes :

- élaboration de l'annuaire des membres. Une fiche destinée à recueillir des informations sur vos domaines de recherche et/ou d'expertise et vos publications (publications scientifiques et littérature grise) vous sera prochainement adressée ;
- recensement de la littérature grise portant sur les usages, la fréquentation et la gouvernance des AMP pour alimenter le système de documentation (mise en ligne prévue à l'automne 2015) ;
- participation aux ateliers « capacité de charge » (automne-hiver 2015) et « gouvernance » (année 2016) ;
- rapporter, auprès des membres du GIS, le contenu des échanges qui auront lieu lors des ateliers organisés durant le colloque national des AMP (octobre 2015) ;
- définition du thème et du lieu du prochain séminaire annuel du GIS HomMer (juin 2016).

Références

- AAMP, 2012. *Les Français et leurs perceptions de l'état de santé de la mer en métropole*. Rapport de résultats, Agence des aires marines protégées, LH2. Juin 2012. 45 pages.
- AAMP, 2015. *Synthèse et chiffres clés relatifs aux aires marines protégées françaises*. Agence des aires marines protégées, Département appui aux politiques publiques, Service géomatique. Avril 2015. 10 pages.
- AAMP, Géomer, Amure, 2011. *Séminaire de lancement d'un groupement d'intérêt scientifique « Fréquentation, usages et gouvernance des aires marines protégées »*. Synthèse. 8 et 9 novembre 2011. Brest, Institut Universitaire Européen de la Mer. 37 pages.
- Audoux C., Gillet A., 2011. Recherche partenariale et co-construction de savoirs entre chercheurs et acteurs : l'épreuve de la traduction. *Revue Interventions économiques* [En ligne], 43. URL : <http://interventionseconomiques.revues.org/1347>
- Barcelo A., Boudouresque F.C., 2012. Rôle de la recherche dans un parc national : 50 ans de recherche dans le parc national de Port-Cros. *Bulletin de la Société zoologique de France*, 137(1-4) : 11-24.
- Biémont C., 2002. La recherche est-elle fondamentale ? *Natures Sciences Sociétés*, 10(1) : 69.
- Cazalet B., 2004. Les aires marines protégées à l'épreuve du sous-développement en Afrique de l'Ouest. *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], 5(3), URL : <http://vertigo.revues.org/3274> ; DOI : 10.4000/vertigo.3274
- Chaboud C., Galletti F., David G., Brenier A., Méral P., Andriamahefazafy F., Ferraris J., 2008. Aires marines protégées et gouvernance : contributions des disciplines et évolution pluridisciplinaire. In : Aubertin C. (ed.), Rodary E. (ed.). *Aires protégées : espaces durables ?* Objectifs Suds, Marseille, IRD : 55-81.
- Charles A., Wilson L., 2009. Human dimensions of Marine Protected Areas. *ICES Journal of Marine Science*, 66: 6–15.
- Cibien C., 2006. Les réserves de biosphère : des lieux de collaboration entre chercheurs et gestionnaires en faveur de la biodiversité. *Natures Sciences Sociétés*, 1(14) : 84-90.
- Cicin-Sain, B., Knecht, R. W., 1998. *Integrated coastal and ocean management: Concepts and practices*. Island Press, Washington D.C., 517 pp.
- Clark, J. R., 1997. *Coastal zone management handbook*. CRC Press, Florida, 720 pp.
- Coenen H., 2001. Recherche-action : rapports entre chercheurs et acteurs. *Revue internationale de psychosociologie*, 16-17(7) : 19-32.
- Colas S., 2011. *Environnement littoral et marin*. Collection RéférenceS, mai 2011. Commissariat général au développement durable, Service de l'observation et des statistiques. 165 pages.
- David G. (1998). « Les aires protégées, laboratoires de la gestion intégrée des zones côtières : l'exemple des pays membres de la Commission de l'océan Indien ». In : Ile rencontres Dynamiques sociales et environnement, Bordeaux 9-11 septembre 1998, UMR Regards CNRS-Orstom, 2 : 343-360.
- De Meur G., Rihoux B., Varone F., 2004. L'analyse quali-quantitative comparée (AQQC) : un outil innovant pour l'étude de l'action publique. *Pyramides*, 8 : 137-148.

Douvere F., 2008. The importance of marine spatial planning in advancing ecosystem-based sea use management. *Marine Policy*, 32 : 762-771.

Dumez H., 2011. Qu'est-ce que la recherche qualitative ? *Le Libellio d'Aegis*, 7 (4) : 47-58.

Farsac L., Boudrouesque F.C., Barcelo A., Besnard A., 2013. La recherche scientifique au sein des espaces protégés : le cas du Parc national de Port-Cros (Provence, Méditerranée française). *Scientific Reports of Port-Cros national Park*, 27 : 137-169.

Féral F., 2011. L'extension récente de la taille des aires marines protégées : une progression des surfaces inversement proportionnelle à leur normativité, *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], hors-série 9, URL : <http://vertigo.revues.org/10998>

Gautier Q., Bélanger L., Sicard M., 2015. *Apports du programme LITEAU à la gestion durable de la mer et du littoral : projets de recherche 2004-2012*. Collection RéférenceS, mars 2015. Commissariat général au développement durable, Direction de la recherche et de l'innovation. 126 pages.

Gillet A., Tremblay D.-G., 2011. Pratiques, analyses et enjeux de la recherche partenariale. *Interventions économiques* [En ligne], 43. URL : <http://interventionseconomiques.revues.org/1345>

Gormsen, E., 1997. The impact of tourism on coastal areas. *GeoJournal* 42 (1), 39-54.

Le Corre N., Le Berre S., Brigand L., Peuziat I., 2012. Comment étudier et suivre la fréquentation dans les espaces littoraux, marins et insulaires ? De l'état de l'art à une vision prospective de la recherche. *EchoGéo* [En ligne], 19. URL : <http://echogeo.revues.org/12749>

Le Gentil E., Mongruel R., 2015. « A systematic review of socio-economic assessments in support of coastal zone management (1992-2011) ». *Journal of Environmental Management*, 149: 85-96.

Mabile S., 2013. Aire marine protégée. D'une définition à l'autre. *Espaces naturels*, 42 : 22-23.

MEDDE, 2014. *Stratégie nationale de création et de gestion des aires marines protégées. Synthèse*. Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, Direction générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature, 24 pages.

Meur-Férec C., 2007. Entre surfréquentation et sanctuarisation des espaces littoraux de nature, *L'Espace géographique*, 1 (36) : 41-50.

Pelletier D., Charbonnel E., Licari M.-L., Lloret J., Riera V., Auscher F., Culioli J.-M., P. Le Nilot. 2005. *Synthèse des rencontres entre scientifiques et gestionnaires d'AMP*. Rapport du projet Liteau II-AMP « Développement d'outils diagnostics et exploratoires d'aide à la décision pour évaluer la performance d'AMP », 102 pages. <http://www.ifremer.fr/docelec/doc/2009/rapport-6797.pdf>

Roybin D. Fleury P., Béranger C., Curtenaz D., 2001. Conduite de recherches pluridisciplinaires en partenariat et apprentissages collectifs. Le cas du GIS Alpes du Nord. *Natures Sciences Sociétés*, 9(3) : 16-28.

Sicard M. 2013. *Valorisation et analyse critique de projets de recherche en appui à la gestion durable de la mer et du littoral : un bilan du programme Liteau*. Mémoire de fin d'études, AGROCAMPUS Ouest, 59 pages.

Villeval M., Ginsbourger T., Bidault E., Alias F., Delpierre C., Gaborit E., Kelly-Irving M., Manuello P., Grosclaude P., Lang T., 2014. L'interdisciplinarité en action : les « mots-pièges » d'une recherche Interdisciplinaire. *Santé Publique*, 2(26) : 155-163.

Vincent P., Kloareg B., Gaill F., 2012. *Le Programme Mer : Etat des lieux et enjeux de la recherche et de l'innovation en sciences marines*. Collection RéférenceS, novembre 2012. Commissariat général au développement durable, Direction de la recherche et de l'innovation. 99 pages.

Annexes

Annexe n° 1. Programme du séminaire

Annexe n° 2. Liste des participants

Annexe n° 3. Résumés des interventions

Annexe n° 4. Exemples de travaux scientifiques mobilisant les SHS pour l'étude des interactions nature/société en mer et sur le littoral

Annexe n° 5. Table des mots-clés (liste non exhaustive) distribuée lors des ateliers

Annexe n° 6a-c. Questionnements scientifiques évoqués et retenus dans chaque atelier

Annexe n° 7. Regroupement par thème des questionnements évoqués (tous ateliers confondus)

Annexe n° 1. Programme du séminaire

Mardi 27 janvier 2015. 10h00 > 18h30

Hall	9h15 > 10h00	Accueil des participants
Plénière (amphi A)	10h00 > 11h00	Allocutions d'ouverture Louis BRIGAND, Directeur de LETG-Brest Géomer, Université de Bretagne Occidentale Pascal GENTE, Vice-Président de l'Université de Bretagne Occidentale Frédéric JEAN, Directeur adjoint de l'Institut Universitaire Européen de la Mer François GAUTHIEZ, Directeur adjoint de l'Agence des aires marines protégées Eric LE GENTIL, Directeur du GIS HomMer
	11h00 > 12h30	Conférences d'ouverture
	11h00 > 11h30	Bernard PICON, Directeur de recherche (Espace UMR 7300 - CNRS, Aix-Marseille Université) <i>Le littoral méditerranéen. Retour sur quelques expériences interdisciplinaires</i>
	11h30 > 12h00	François FERAL, Professeur des universités (USR 3278 CNRS - EPHE - CRIOBE - Laboratoire d'Excellence "CORAIL", Université de Perpignan) <i>Les aires marines protégées et les transformations de l'espace marin</i>
	12h00 > 12h30	Denez L'HOSTIS, Président de France Nature Environnement
Hall	12h30 > 14h00	Déjeuner
Plénière (amphi A)	14h00 > 18h30	Communications : Pratiques scientifiques
	14h00 > 14h20	Louis BRIGAND, Marie GUINGOT, Ingrid PEUZIAT (LETG-Brest Géomer, Université de Bretagne Occidentale) <i>Petite histoire de 20 ans de recherche sur l'archipel de Chausey autour de la question de la fréquentation</i>
	14h30 > 14h50	Alain BARCELO, Marion PEIRACHE, Françoise THUREL, Hervé BERGERE (Parc national de Port-Cros) <i>Etude et gestion des usages et de la fréquentation au sein du Parc national de Port-Cros (Méditerranée, Provence)</i>
	15h00 > 15h20	Dominique PELLETIER (IFREMER, Unité Lagons, Ecosystèmes et Aquaculture Durable en Nouvelle-Calédonie) <i>Prendre en compte les aspects humains et sociaux dans l'étude de l'efficacité de la gestion des AMP</i>
	15h30 > 15h50	Maïtena JEAN (Parc national de Guadeloupe) <i>GIS HomMer : Pratiques scientifiques du Parc National de la Guadeloupe</i>
Hall	16h00 > 16h30	Pause
Plénière (amphi A)	16h30 > 16h50	Jean BONCOEUR, Frédérique ALBAN, Jean-Baptiste MARRE (UMR_M101 AMURE, Université de Bretagne Occidentale) <i>L'évaluation économique des aires marines protégées : objet, méthodes, retours d'expérience</i>
	17h00 > 17h20	Richard COZ, Gaëlle AMICE (Agence des aires marines protégées) <i>Problématiques en sciences humaines et sociales dans le cadre du projet LIFE Pêche à pied de loisir</i>
	17h30 > 17h50	Daniel FAGET (CNRS-UMR 7303 TELEMME, Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, Aix-Marseille Université) <i>Pour une approche pluridisciplinaire de la gestion des écosystèmes littoraux. L'apport des sciences historiques</i>
	18h00 > 18h20	Thierry CANTERI (Parc naturel marin d'Iroise, Agence des aires marines protégées) <i>Expérimentation de mouillages innovants sur des herbiers de zostères marines</i>

Mercredi 28 janvier 2015. 8h30 > 16h30

Hall	8h15 > 8h30	Accueil des participants
Plénière (amphi A)	8h30 > 10h00	Communications : Pratiques scientifiques (suite)
	8h30 > 8h50	Florence GALLETTI (Institut de Recherche pour le Développement, UMR MARBEC), Bertrand CAZALET (chercheur associé au CRIOBE) <i>Droits et AMP, la contribution à la gestion des usages littoraux et marins : anciennes et nouvelles questions</i>
	9h00 > 9h20	Jean-Michel CULIOLI, Marie Catherine SANTONI, Viviane SORBA (Réserve naturelle des Bouches de Bonifacio, OEC) <i>Les activités extractives et de découverte dans les Bouches de Bonifacio: adaptation d'un modèle évolutif d'espaces protégés depuis 30 ans</i>
	9h30 > 9h50	Gilbert DAVID (Institut de Recherche pour le Développement, UMR Espace-Dev) <i>La gouvernance des aires marines protégées à l'épreuve de leur acceptation sociale</i>
	10h00 > 10h20	Sophie-Dorothée DURON (Agence des aires marines protégées), Frédérique CHLOUS (UMR PALOC, Museum National d'Histoire Naturelle) <i>Co-construction des enjeux de protection et de gestion relatifs au « patrimoine culturel » lié à la mer aux Marquises (Polynésie française)</i>
Hall	10h30 > 11h00	Pause
Ateliers	11h00 > 12h30	Ateliers : Questionnements scientifiques
		3 ateliers parallèles : Identification et priorisation des questionnements scientifiques en SHS liés à la gestion des AMP
Hall	12h30 > 14h00	Déjeuner
Ateliers	14h00 > 16h30	Ateliers : Questionnements scientifiques
		3 ateliers parallèles : Elaboration de programmes de recherche pour répondre aux questionnements scientifiques identifiés
19h30-23h00		Soirée du GIS HomMer

Jeudi 29 janvier 2015. 9h00 > 12h30

Hall	8h45 > 9h00	Accueil des participants
Plénière (amphi A)	9h00 > 10h30	Le fonctionnement du GIS HomMer : discussion collective
		Objectifs, gouvernance, financements, calendrier
Hall	10h30 > 11h00	Pause
Plénière (amphi A)	11h00 > 12h20	Orientations scientifiques : panorama des pistes de travail et des partenariats
		Restitution des travaux réalisés au sein des ateliers
	12h20 > 12h30	Clôture du séminaire
		Thierry GISSINGER, Responsable de la Commission Environnement, Fondation de France Anne NICOLAS, Chef de service « Protection et usages du milieu marin », Agence des aires marines protégées Eric LE GENTIL, Directeur du GIS HomMer

Annexe n° 2. Liste des participants

Nom	Prénom	Organisme	Courriel
ALBAN	Frédérique	Université de Bretagne Occidentale - AMURE	frederique.alban@univ-brest.fr
AMICE	Gaëlle	Agence des aires marines protégées	gaelle.amice@aires-marines.fr
ANDRE-LAMAT	Véronique	Université Bordeaux Montaigne - ADESS	veronique.andre-lamat@ades.cnrs.fr
ARTAUD	Hélène	Muséum National d'Histoire Naturelle - Eco-anthropologie et Ethnobiologie	artaud@mnhn.fr
BAILLY	Denis	Université de Bretagne Occidentale - AMURE	denis.bailly@univ-brest.fr
BALLE-BEGANTON	Johanna	Université de Bretagne Occidentale - AMURE	Johanna.Beganton@univ-brest.fr
BARCELO	Alain	Parc national de Port-Cros	alain.barcelo@portcros-parcnational.fr
BARNAY	Anne-Sophie	Agence des aires marines protégées	anne-sophie.barnay@aires-marines.fr
BELLANGER	Manuel	Université de Bretagne Occidentale - AMURE	manuel.bellanger@ifremer.fr
BOILLET	Nicolas	Université de Bretagne Occidentale - AMURE	nicolas.boillet@univ-brest.fr
BONCOEUR	Jean	Université de Bretagne Occidentale - AMURE	jean.boncoeur@univ-brest.fr
BONIN	Marie	IRD, LEMAR	marie.bonnin@ird.fr
BRIGAND	Louis	Université de Bretagne Occidentale - LETG Brest Géomer	Louis.Brigand@univ-brest.fr
BRULE-JOSSO	Stéphanie	Divers cités - Scop Chrysalide	sbj@divers-cites.fr
CAILLOT	Emmanuel	Réserves Naturelles de France	emmanuel.caillot@espaces-naturels.fr
CANTERI	Thierry	Agence des aires marines protégées - Parc naturel marin d'Iroise	thierry.canteri@aires-marines.fr
CAZALET	Bertrand	Université de Perpignan - CRIOBE	bertrandcazalet@yahoo.fr
CHLOUS	Frédérique	Muséum National d'Histoire Naturelle - PALOC	frederique.chlous@mnhn.fr
COMTE	Adrien	Université de Bretagne Occidentale - AMURE	adcomte@ifremer.fr
CORSI	Laura	Université de Bretagne Occidentale - LETG Brest Géomer	leraccourci@gmail.com
COZ	Richard	Agence des aires marines protégées	richard.coz@aires-marines.fr
CUCQ	Véronique	Université de Bretagne Occidentale - LETG Brest Géomer	Veronique.Cuq@univ-brest.fr
CUDENNEC	Annie	Université de Bretagne Occidentale - AMURE	Annie.Cudennec@univ-brest.fr
CULIOLI	Jean-Michel	Réserves Naturelles des Bouches de Bonifacio - OEC	culioli@oec.fr
DAURES	Fabienne	IFREMER - AMURE	fdaures@ifremer.fr
DAVID	Gilbert	IRD - ESPACE DEV	gilbert.david@ird.fr
DE CACQUERAY	Mathilde	Université de Bretagne Occidentale - LETG Brest Géomer	mathilde.decacqueray@univ-brest.fr
DE WIT	Rutger	CNRS - MARBEC 248	rde-wit@univ-montp2.fr
DEROGIS	Patrick	Ministère des Sports - ENVSN	patrick.derogis@envsn.sports.gouv.fr
DESSE	Michel	Université de Nantes - IGARUN	michel.desse@univ-nantes.fr
DUHALDE	Michel	IFREMER - AMURE	michel.duhalde@ifremer.fr
DUPECHAUD	Laure	Agence des aires marines protégées	laure.dupechaud@aires-marines.fr

FAGET	Daniel	Université d'Aix-Marseille - TELEMME	daniel.faget@univ-amu.fr
FERAL	François	Université de Perpignan - CRIOBE	feral@univ-perp.fr
GAILHARD	Isabelle	Agence des aires marines protégées	isabelle.gailhard-rocher@aires-marines.fr
GALLETTI	Florence	IRD - MARBEC 248	florence.galletti@ird.fr
GAMP	Elodie	Agence des aires marines protégées	elodie.gamp@aires-marines.fr
GAUTHIEZ	François	Agence des aires marines protégées	gauthiez@aires-marines.fr
GENTE	Pascal	Université de Bretagne Occidentale - Présidence	pascal.gente@univ-brest.fr
GEORIS-CREUSEVEAU	Jade	Université Bordeaux Montaigne - ADESS	jade.georis-creuseveau@univ-brest.fr
GERMAIN	Laurent	Agence des aires marines protégées	laurent.germain@aires-marines.fr
GISSINGER	Thierry	Fondation de France	Thierry.GISSINGER@fdf.org
GOURVES	Julie	Agence des aires marines protégées	julie.gourves@aires-marines.fr
GUINGOT	Marie	Université de Bretagne Occidentale - LETG Brest Géomer	marie.guingot@univ-brest.fr
GUYONNARD	Valentin	Université de La Rochelle - LIENS	valentin.guyonnard@univ-lr.fr
HARDY	Pierre Yves	Université de La Rochelle - LIENS	phardy@univ-lr.fr
HAVARD	Leïla	Université de Bretagne Occidentale - LETG Brest Géomer	leila.havard@gmail.com
HUBERT	Romain	Agence des aires marines protégées - Parc naturel marin d'Iroise	romain.hubert@aires-marines.fr
HUBERT	Anouck	Université de Bretagne Occidentale - IUEM - Labex Mer	Anouck.Hubert@univ-brest.fr
JEAN	Maïtena	Parc national de la Guadeloupe	maitena.jean@guadeloupe-parcnational.fr
JEAN	Frédéric	Université de Bretagne Occidentale - IUEM	frederic.jean@univ-brest.fr
JEANJEAN	Morgane	Agence des aires marines protégées	morgane.jeanjean@aires-marines.fr
JULIEN	Séverine	Université de Bretagne Occidentale - AMURE	severine.julien@univ-brest.fr
LE CORRE	Nicolas	Université de Bretagne Occidentale - LETG Brest Géomer	nicolas.lecorre@univ-brest.fr
LE GENTIL	Eric	GIS HomMer	eric.legendil@univ-brest.fr
LE GUYADER	Damien	CNRS - LETG Brest Géomer	damien.leguyader@univ-brest.fr
LE TIXERANT	Matthieu	Terra Maris	matthieu.letixerant@terramaris.fr
LEFEUVRE	Cécile	Agence des aires marines protégées - Parc naturel marin d'Iroise	cecile.lefeuvre@aires-marines.fr
LEVREL	Harold	AgroParisTech - CIRED	Harold.Levrel@agroparistech.fr
L'HOSTIS	Denez	France Nature Environnement	secretariatdirection@fne.asso.fr
LY	Djibril	Parc national du Banc D'arguin	mr.lydjibril@gmail.com
MANNONI	Pierre-Alain	Université de Nice - ESPACE	pmannoni@unice.fr
MARRAS-AIT RAZOUK	Phénia	Agence des aires marines protégées	phenia.marras@aires-marines.fr
MAZE	Camille	Université de Bretagne Occidentale - APOLIMER	camille.maze@univ-brest.fr
MERMET	Samuel	Agence des aires marines protégées	samuel.mermet@aires-marines.fr
MEUR-FEREC	Catherine	Université de Bretagne Occidentale - LETG Brest Géomer	meurferec@univ-brest.fr
MICHEL	Sylvain	Agence des aires marines protégées	sylvain.michel@aires-marines.fr

MICHEL-GUILLOU	Elisabeth	Université de Bretagne Occidentale - CRPCC	Elisabeth.Michel-Guillou@univ-brest.fr
MONGRUEL	Rémi	IFREMER - AMURE	Remi.Mongruel@ifremer.fr
MUSARD	Olivier	Agence des aires marines protégées - Parc naturel marin du Golfe du Lion	olivier.musard@aires-marines.fr
NICOLAS	Anne	Agence des aires marines protégées	anne.nicolas@aires-marines.fr
PAILLET	Jérôme	Agence des aires marines protégées	jerome.paillet@aires-marines.fr
PELLETIER	Dominique	IFREMER - LEAD - Nouvelle Calédonie	Dominique.Pelletier@ifremer.fr
PEUZIAT	Ingrid	Université de Bretagne Occidentale - LETG Brest Géomer	ingrid.peuziat@univ-brest.fr
PHILIPPE	Manuelle	Université de Bretagne Occidentale - AMURE	manuelle.philippe@univ-brest.fr
PICON	Bernard	CNRS - ESPACE	bpicon@wanadoo.fr
PONGE	Benjamin	Agence des aires marines protégées	benjamin.ponge@aires-marines.fr
PONSERO	Alain	Réserve Naturelle de la baie de Saint-Brieuc	alain.ponsero@espaces-naturels.fr
PROVOST	Pascal	Réserve Naturelle des Sept-Iles - Ligue pour la Protection des Oiseaux	pascal.provost@lpo.fr
PUPIER-DAUCHEZ	Solange	Université Bordeaux Montaigne - ADESS	Solange.dauchez@u-bordeaux3.fr
THEBAUD	Olivier	IFREMER - AMURE	olivier.thebaud@ifremer.fr
TIMOR	Julien	IFREMER - AMURE	Julien.Timor@ifremer.fr
TISSOT	Cyril	CNRS - LETG Brest Géomer	cyril.tissot@univ-brest.fr
TITO DE MORAIS	Luis	IRD - LEMAR	Luis.Tito-de-Morais@ird.fr
VASCHALDE	Diane	Agence des aires marines protégées	diane.vaschalde@aires-marines.fr
WAHICHE	Jean-Dominique	Muséum National d'Histoire Naturelle - Eco-anthropologie et Ethnobiologie	wahiche@mnhn.fr

Annexe n° 3. Résumés des interventions

Conférences introductives

Le littoral méditerranéen. Retour sur quelques expériences interdisciplinaires

Bernard Picon

Sociologue, Directeur de recherche
Espace UMR 7300-CNRS, Aix-Marseille Université
20 rue Georges Bizet, 13200 Arles
bpicon@wanadoo.fr

Cette brève conférence introductive s'appuie sur une expérience d'une trentaine d'années de recherche sur une zone littorale méditerranéenne en grande partie protégée comme le delta du Rhône ou industrialisé comme l'étang de Berre.

Dans la lignée des problématiques interdisciplinaires soutenues successivement par la DGRST, le PIREN puis le PEVS du CNRS, de nombreux programmes de recherche ont permis de reconstruire la question environnementale comme objet scientifique complexe à l'interface des sciences humaines et des sciences naturelles, la finalisation de tels travaux étant de dépasser bien des segmentations héritées de la modernité, facteurs limitant d'une meilleure gestion des ressources naturelles. Cela a supposé une rupture épistémologique forte avec les cloisonnements disciplinaires existants et a permis l'émergence d'une culture scientifique renouvelée dont ce GIS est une belle expression.

Des exemples montreront comment les idéologies, les valeurs, la symbolique, les représentations, les pratiques, les normes sociales sont indissociables de la compréhension des risques environnementaux qui affectent ce littoral.

Mots clefs : Delta du Rhône, Etang de Berre, interdisciplinarité, littoral.

Les aires marines protégées et les transformations de l'espace marin

François Féral

Juriste, Professeur des universités
USR 3278 CNRS – EPHE - CRIOBE - Laboratoire d'Excellence "CORAIL", Université de Perpignan
58 Avenue Paul Alduy, 66860 Perpignan Cedex

Le développement rapide et récent de nombreuses aires marines protégées constitue un phénomène institutionnel à la complexité duquel sont confrontés aujourd'hui les responsables de ces périmètres administratifs. La communauté scientifique est donc convoquée pour légitimer et donner efficience à ces aires de protection en fournissant aux responsables des outils de gestion « scientifiques ».

Cet algorithme soulève cependant certaines questions ontologiques sur le contenu et la nature même des aires de protection comme le signale désormais l'intégration des SHS dans leur gestion. Le droit des AMP est au carrefour de ces problèmes : il illustre par ses caractères particuliers l'idée de gouvernance environnementale. Dans ce registre de la complexité je retiendrai deux questions de la gestion des AMP qui pourraient être les fils d'Ariane de notre réunion.

Les AMP peuvent d'abord nous apparaître comme *un espace politique* au sens plein du terme, faisant l'objet de représentations et d'intérêts contradictoires : Que signifie alors pour les uns et les autres l'établissement d'une AMP?

Les AMP accompagnent ensuite *une recomposition des usages* des biens et des espaces marins induisant une redistribution et une reconfiguration des droits d'accès. : Qu'est-ce que les AMP changent pour les différentes personnes et pour les différents acteurs qui y sont impliqués ?

Communications : *Pratiques scientifiques*

Petite histoire de 20 ans de recherche sur l'archipel de Chausey autour de la question de la fréquentation

Louis Brigand, Marie Guingot, Ingrid Peuziat

Université de Bretagne Occidentale - LETG Brest Géomer

IUEM, rue Dumont d'Urville 29280 Plouzané

Louis.Brigand@univ-brest.fr, Marie.Guingot@univ-brest.fr, Ingrid.Peuziat@univ-brest.fr

Le laboratoire LETG Brest Géomer a poursuivi durant une vingtaine d'années des recherches appliquées autour de la question de la fréquentation de la Grande Ile de Chausey, des îlots de l'archipel, des estrans et des espaces maritimes associés. Ces travaux menés en étroite collaboration avec les acteurs locaux et les gestionnaires, notamment le Conservatoire du Littoral, le Symel et la SCI des îles Chausey ont débouché sur la mise en place d'un observatoire de la fréquentation co-construit entre chercheurs et gestionnaires. Par ailleurs, différentes initiatives ont été menées pour élargir la problématique en association avec des biologistes et des économistes. La présentation vise à dresser une chronologie de la mise en œuvre de ces actions et à partager cette expérience à travers une analyse critique et constructive. Quelques perspectives permettront d'alimenter les échanges.

Mots-clés : Iles, fréquentation, usages, gestion, nautisme

Etude et gestion des usages et de la fréquentation au sein du Parc national de Port-Cros (Méditerranée, Provence)

Alain Barcelo, Marion Peirache, Françoise Thurel, Hervé Bergère

Parc national de Port-Cros

Allée du Castel Sainte-Claire - BP 70220 - 83406 Hyères Cedex

alain.barcelo@portcros-parcnational.fr

Les recherches en sciences humaines et sociales débutent au début des années 1980s à Port-Cros et concernent initialement l'histoire et l'archéologie. A partir du milieu des années 1980s, elles montent en puissance par une prise en compte des réalités économiques et sociales et l'engagement d'une réflexion sur la "bonne" gouvernance environnementale. La question de la fréquentation des sites apparaît dans les années 1990s et conduit à la mise en place des deux observatoires Bountîles Port-Cros et Porquerolles en 2003, opérationnels en 2006. Actuellement, les démarches de concertation, d'appropriation, d'adhésion sont centrales pour les dossiers que nous portons dans le cadre de Natura 2000 ou de la rédaction de la Charte du Parc national. Nous devons en parallèle comprendre, caractériser, suivre au quotidien des activités telles la plongée, la plaisance ou encore la pêche et le formalisons au sein de l'Observatoire OBi_1 (biodiversité et usages marins).

Profondément modifié par la Loi de 2006, le Parc national de Port-Cros a vu sa surface multipliée par 80 en mai 2012. Outre les cœurs terrestres et marins de Port-Cros et Porquerolles, nos actions concernent aujourd'hui une zone s'étendant, à terre et en mer, plus de soixante kilomètres du littoral continental faisant face à ces îles. Ces territoires sont liés par ce que les Parcs nationaux appellent une solidarité écologique. Nous réfléchissons également à des notions complexes, comme celles du ressenti du visiteur ou du "caractère" du Parc.

Outre les domaines de la conservation et de la sensibilisation, nous devons aujourd'hui agir pour le développement durable en partenariat avec les communes et tous les acteurs socio-économiques de cet immense territoire. Les thématiques de la concertation, de l'appropriation, de la fréquentation, surtout la composante capacité de charge, sont au cœur de nos réflexions actuelles. Des développements scientifiques et méthodologiques opérationnels sont plus que jamais nécessaires pour nous permettre de jouer pleinement notre rôle. L'acquisition des données Bountîles est ainsi, dans l'attente, suspendue depuis 2013.

Nous attendons du GIS HomMer qu'il mène une action pro-active au service de notre AMP, et de toutes les autres, les écoute, les accompagne, et fournisse des outils opérationnels pour la gestion quotidienne de nos sites.

Mots-clés : Port-Cros, Parc national, fréquentation, capacité de charge, observatoire

GIS HomMer : Pratiques scientifiques du Parc National de la Guadeloupe

Maïtena Jean

Parc National de la Guadeloupe

Montéran, 97120 Saint Claude

maitena.jean@guadeloupe-parcnational.fr

Le territoire marin du Parc National de la Guadeloupe (PNG) est morcelé en plusieurs cœurs, situés sur deux zones, le Grand Cul-de-sac Marin (GCSM) et la côte sous le vent (CSV). Ces deux secteurs sont soumis à des usages très différents, la CSV est quasi-exclusivement tournée vers la plongée sous-marine, tandis que le GCSM fait l'objet de plusieurs usages.

De nombreux suivis scientifiques sont menés depuis longue date au sein du Parc National, et ont mis en évidence une dégradation progressive de celui-ci. Cependant, aucun de ces suivis n'a à ce jour, corrélé les impacts sur le milieu à sa fréquentation. Toutefois, plusieurs mesures de protection ont été prises afin de limiter les nuisances.

Aujourd'hui, face à une fréquentation grandissante à laquelle viennent s'ajouter des problèmes environnementaux de disparition des îlets, le PNG manque cruellement d'éléments pour estimer et réguler les usages dans son espace. Ainsi, à la suite de deux études récentes sur les opérateurs touristiques et la fréquentation, la nécessité de créer un observatoire de la fréquentation s'est imposée. Cependant, si la nécessité d'un tel outil est indiscutable, des questionnements subsistent quant à la forme qu'il prendra.

A terme, le PNG souhaiterait que les données récoltées permettent de connaître et d'anticiper les flux des usagers, ceci afin de gérer l'espace de manière optimale, et de préserver le milieu.

Mots-clés : Parc National, îlets Pigeon, Grand Cul-de-Sac Marin

L'évaluation économique des aires marines protégées : objet, méthodes, retours d'expérience

Jean Boncoeur, Frédérique Alban, Jean-Baptiste Marre

Université de Bretagne Occidentale, UMR_M101 AMURE

12 rue de Kergoat, CS 93837, 29238 Brest cedex 3

jean.boncoeur@univ-brest.fr

L'évaluation économique des AMP ne va pas de soi. L'objet premier de la création d'une AMP est en effet la protection de l'environnement, et non le développement économique. Cependant, s'arrêter à ce constat est une source de déconvenues dans la mise en œuvre des politiques publiques. Une AMP peut en effet être caractérisée comme un investissement de la société dans la conservation de son capital naturel. À côté des effets positifs espérés, sa mise en œuvre engendre nécessairement des coûts pour la société. Ces coûts peuvent être élevés, de sorte qu'il n'est pas indifférent pour le décideur public de savoir comment ils se répartissent entre les parties prenantes, et dans quelle mesure les bénéfices issus de l'AMP sont de taille à les compenser. Après une brève présentation des principaux outils censés permettre l'évaluation économique des AMP, on évoquera ensuite quelques-uns des problèmes rencontrés lors de leur mise en œuvre, et les adaptations fréquemment pratiquées pour tenter de surmonter ces problèmes. Enfin, à partir d'études récentes, on cherchera à cerner le rôle concrètement tenu par l'évaluation socioéconomique des AMP.

Problématiques en Sciences Humaines et Sociales dans le cadre du projet LIFE Pêche à pied de loisir

Richard Coz¹, Gaëlle Amice²

Agence des aires marines protégées

¹coordinateur LIFE PAPL Estuaire de la Gironde – Pertuis Charentais, ²coordinatrice nationale LIFE PAPL

¹DDTM 17, 3 rue du Maréchal Foch, 17320 Marennes

²AAMP 16, quai de la douane, 29200 Brest

richard.coz@aires-marines.fr, gaelle.amice@aires-marines.fr

Le programme LIFE+ Pêche à pied de loisir « Expérimentation pour une gestion durable et concertée de la pêche à pied de loisir » a pour objectif le développement durable de la pratique de la pêche à pied de loisir par le biais d'une gouvernance concertée et multi-partenariale prenant en compte l'ensemble des aspects des systèmes socio-écologiques littoraux. Il concerne onze territoires sur les façades Manche – Mer du Nord et Atlantique.

Parmi les nombreuses données acquises dans le cadre du projet LIFE Pêche à pied de loisir, un grand nombre d'entre elles concernent les sciences humaines et sociales. Dans un souci de pertinence scientifique des méthodes d'acquisition des données, de leur analyse et de la représentation des résultats, il est nécessaire de faire appel à des expertises appropriées. Le GIS HomMer représente une opportunité pour mobiliser la communauté scientifique spécialisée dans les études en sciences humaines et sociales relatives aux environnements littoraux.

Les enjeux majeurs en SHS concernent : le suivi des fréquentations ; les enquêtes et les prélèvements des pêcheurs ; les campagnes de sensibilisation ; et l'évolution de la participation des acteurs et de leur perception des processus de gouvernance mis en place. Deux études complémentaires, l'une sur le comportement des pêcheurs en action de pêche et l'autre sur l'étude de l'évolution des pratiques sur un territoire seront aussi abordées.

Mots-clés : pêche à pied de loisir, fréquentation, enquête, sensibilisation, perception des acteurs

Pour une approche pluridisciplinaire de la gestion des écosystèmes littoraux. L'apport des sciences historiques

Daniel Faget

Aix-Marseille Université, CNRS-UMR 7303 TELEMME, Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme

2175, route de Rognes, 13610, Le Puy-Sainte-Réparate, France

daniel.faget@univ-amu.fr

Longtemps polarisés par l'étude des formes et des évolutions anciennes des seules sociétés humaines, les historiens ne se sont intéressés qu'à une date récente au passé des écosystèmes marins. L'analyse historique de ces derniers pose aux chercheurs des problèmes spécifiques, relatifs à la rareté des sources et à la difficulté de leur interprétation. Elle permet cependant une reconstitution précieuse des états de base anciens, indispensables pour la définition actuelle des politiques de gestion de ces espaces particuliers. En interrogeant l'évolution des représentations liées au monde des littoraux, elle met en lumière les contradictions qui peuvent exister entre les attentes des usagers de ces ensembles côtiers, et les exigences de protection de ces milieux fragiles. L'approche historique peut donc contribuer à la définition d'une nouvelle pédagogie des littoraux, indispensable pour une meilleure mise en valeur de ces derniers.

Mots-clés : pluridisciplinarité, états de base, restauration, représentations, pêches durables

Expérimentation de mouillages innovants sur des herbiers de zostères marines

Thierry Cantéri

Agence des aires marines protégées - Parc naturel marin d'Iroise

Pointe des renards, 29217 Le Conquet

thierry.canteri@aires-marines.fr

Pour préserver les herbiers de zostères, le Parc et ses partenaires ont testé des mouillages innovants.

Concilier préservation des herbiers et pratiques nautiques, tel était l'objectif que s'était fixé le Parc marin quand il a lancé l'expérimentation de mouillages innovants en 2011. Avec la collaboration de la commune de Plougonvelin et l'association des plaisanciers de Porsmoguer-Kerhornou, deux sites pilotes ont été désignés : les anses de Bertheaume et Kerhornou.

Avant tout, il fallait valider la technique du mouillage non-impactant et répondre à trois critères : l'efficacité environnementale en modifiant la ligne de mouillage, facteur principal de la dégradation de l'herbier ; la robustesse et le coût. Bretagne Plongée et I-Mer, deux entreprises locales ont travaillé à partir de ce cahier des charges et ont proposé un système de mouillage, testé à Plougonvelin l'année dernière. Les résultats obtenus donnent satisfaction puisque dans la zone où étaient expérimentés les mouillages innovants, l'herbier est en meilleur état que dans la zone voisine où sont localisés des mouillages traditionnels. Pour la solidité du système, les mouillages testés ont prouvé leur efficacité sur des bateaux allant jusqu'à 1,3 tonnes et lors de forts coups de vent. Le coût est assez proche des mouillages conventionnels à l'achat et à l'entretien.

L'expérimentation se poursuit en 2014 à Crozon-Morgat suite à l'avis favorable du conseil de gestion pour le renouvellement de l'autorisation d'occupation temporaire. En attendant une possible généralisation des mouillages non-impactants, l'expérimentation suscite un intérêt national et d'autres plaisanciers sont déjà intéressés pour utiliser ce système.

Mots-clés : Natura 2000, herbiers, mouillages, impact

Droits et AMP, la contribution à la gestion des usages littoraux et marins : anciennes et nouvelles questions

Florence Galletti¹, Bertrand Cazalet²

¹Institut de Recherche pour le Développement, UMR MARBEC 248, CERTAP, Centre de Recherches Halieutiques méditerranéenne et tropicale (CRH)

Av. Jean Monnet, CS 171, 34203 Sète cedex, France

²CRILOBE USR 3278 CNRS-EPHE-UPVD & LABEX Corail (chercheur associé), Centre de Biologie et d'Écologie Tropicale et Méditerranéenne, Université de Perpignan, 66860 Perpignan cedex, France

florence.galletti@ird.fr, bertrandcazalet@yahoo.fr

En France continentale, insulaire et ultra-marine, la mer et les zones littorales demeurent des espaces fortement réglementés et étatisés, supports de nombreuses politiques publiques nationales et européennes. L'évolution des enjeux et des menaces qui pèsent sur ces milieux souvent anthropisés amène les responsables politiques à déterminer de nouveaux objectifs de gestion et de protection. Sous le terme générique de gouvernance, se succèdent et se superposent ainsi de profondes transformations des droits et des obligations dans la définition, la délimitation, l'accès et l'utilisation de ces mêmes espaces. Le droit public en particulier, contribue à déterminer, accompagner et encadrer ces changements en termes juridiques et administratifs. Le droit de l'environnement et le droit de la mer sont également convoqués. Depuis quelques décennies, le développement des aires marines protégées n'est plus uniquement lié au droit de l'environnement côtier. Il est devenu un facteur majeur de régulation de multiples usages et des occupations du domaine public maritime, estuarien ou terrestre, ce que montrent les reconfigurations juridiques des espaces marins. De ces aspects juridiques pourtant assez classiques il est trop rarement question, sauf lors des phases de création des nouvelles AMP. Par ailleurs, des aspects extrêmement nouveaux et stratégiques comme les AMP transfrontalières, la protection juridique des réseaux écologiques marins ou la mobilisation du droit autour de la notion de « capacité de charge », commencent à peine à être développés. Les analyses juridiques impliquant les AMP sont plus nombreuses dans des filières d'activités, telles la pêche. Les acteurs de la pêche professionnelle ou récréative voient leurs droits réformés et limités par ces interventions. Ils doivent modifier leurs comportements et leurs stratégies en conséquence, permettant d'illustrer des liens particuliers et complexes qui unissent la pêche et les AMP.

Mots-clés : usages, droit, administration, environnement, régulation

Les activités extractives et de découverte dans les Bouches de Bonifacio : adaptation d'un modèle évolutif d'espaces protégés depuis 30 ans

Jean Michel Culioli, Marie Catherine Santoni, Viviane Sorba

Réserve naturelle des Bouches de Bonifacio, Office de l'Environnement de la Corse

Base technique de la Rondinara, BP 50014, 20169 Bonifacio

culioli@oec.fr

Les Bouches de Bonifacio n'ont cessé de faire l'objet de l'attention des naturalistes et des gestionnaires de l'environnement depuis la mission Bourlière en 1960. Depuis 1981, plusieurs initiatives ont conduit à la création d'espaces protégés dans l'ensemble du sud de la Corse. La France et l'Italie se sont engagées en 1992, dans le cadre d'un protocole, pour créer un Parc marin international entre Corse et Sardaigne. Aujourd'hui, cet engagement est matérialisé par un Groupement Européen de Coopération Territoriale entre le Parc national de l'archipel de la Maddalena et l'Office de l'Environnement de la Corse, gestionnaire de la Réserve naturelle des Bouches de Bonifacio. Le maintien des activités humaines sur ce territoire préservé et géré, a toujours été un véritable enjeu. La principale exploitation des ressources naturelles dans cette zone concerne la pêche professionnelle. La pêche maritime de loisir représente également un compartiment de pêche d'importance dans la gestion de la ressource halieutique des Bouches de Bonifacio. Elle fait aujourd'hui l'objet dans un espace de 80 000 ha, d'une obligation de déclaration, d'une limitation quotidienne de captures et de zones d'interdiction de pêche. L'augmentation de la pression du tourisme constitue également une menace dans certains secteurs localisés de la RNBB. Les efforts de gestion de ces activités touristiques dans l'archipel des îles Lavezzi, dans la baie de Rondinara et sur les sites de plongée permettent une occupation raisonnée de l'espace maritime et insulaire. Depuis plus de 30 ans dans cet espace, le suivi scientifique dans les domaines de l'écologie halieutique, de la biologie de la conservation et des sciences humaines et sociales, a permis la mise en place d'une gestion adaptative des activités de l'homme dans la nature.

Mots-clés : AMP, pêche, tourisme, suivi scientifique, gestion

La gouvernance des aires marines protégées à l'épreuve de leur acceptation sociale

Gilbert David

Institut de Recherche pour le Développement, UMR 228 Espace-Dev

Maison de la télédétection, 500 rue JF Breton, 34270 Montpellier

gilbert.david@ird.fr

Toute AMP est un territoire administratif, créé pour assurer la viabilité des habitats marins et de la biodiversité qu'ils portent. Ce territoire se surimpose à deux types de territoires préexistants : un territoire des usages et un territoire des représentations. Au premier, est attaché une territorialité économique, au second une territorialité symbolique, portant parfois des valeurs affectives, qui peut devenir territorialité identitaire. Exacerbée par la création d'une AMP, cette territorialité identitaire peut conduire à des conflits qui vont perturber le fonctionnement de l'AMP, d'où l'importance de considérer et d'analyser l'acceptation sociale des acteurs vis-à-vis de l'AMP. Ce paramètre n'est pourtant guère pris en compte dans le suivi-évaluation de la performance des aires marines protégées, y compris lorsque des indicateurs de gouvernance sont produits. Dans la présente communication, qui s'appuie sur une observation participante dans l'océan Indien, nous montrerons qu'il s'agit d'un paramètre clef de la viabilité des aires marines protégées.

Mots-clés : gouvernance, aires marines protégées, acceptation sociale, territorialité, océan Indien

*Co-construction des enjeux de protection et de gestion relatifs au « patrimoine culturel » lié à la mer aux Marquises (Polynésie française)***Sophie-Dorothée Duron¹, Frédérique Chlous²**

¹Agence des aires marines protégées, Immeuble Bougainville, Paofai, 98713 Papeete

²Muséum National d'Histoire Naturelle, UMR 208 PALOC, 57 rue Cuvier CP 26, 75231 Paris cedex 05

Sophie-dorothee.duron@aires-marines.fr, frederique.chlous@mnhn.fr

La richesse des patrimoines naturel et culturel, terrestre et marin mobilise les acteurs du territoire au sein du processus d'inscription de l'archipel des Marquises au patrimoine mondial de l'UNESCO, en biens mixtes en série et de la création d'une aire marine gérée. Le programme PALIMMA (2013-2015) a réuni une équipe tripartite : gestionnaires des AMP – représentants de la société civile – scientifiques. Ses objectifs sont d'enrichir les dossiers en cours et plus spécifiquement d'élaborer des connaissances accessibles et partagées relatives au patrimoine culturel lié à la mer, de co-construire les axes de gestion de ce patrimoine et de proposer des sujets de recherche afin d'approfondir les connaissances. Ce programme est ancré dans une démarche résolument intersectorielle : la construction de la problématique et de la méthodologie, recueil et analyse des données. De plus, il associe les populations de l'ensemble de l'archipel à la production et la validation des données à travers des ateliers utilisant des supports cartographiques permettant l'identification des patrimoines liés à la mer, les éventuelles menaces associées et les propositions de gestion. Les productions sont écrites (cartes, fiches), mais également audio-visuelles. Ce programme a permis la formation des référentes marquisiennes et nécessite la mobilisation de compétences diversifiées dans le traitement et la valorisation des nombreux matériaux recueillis (cartes, fiches, photographies, enregistrements sonores et vidéo).

Mots-clés : patrimoine culturel, cartographie participative, patrimoine mondial, aire marine protégée, Marquises

Annexe n° 4. Exemples de travaux scientifiques mobilisant les SHS pour l'étude des interactions nature/société en mer et sur le littoral

Annexe n° 4a : Brigand L. *et al.* "Petite histoire de 20 ans de recherche sur l'archipel de Chausey autour de la question de la fréquentation"

Objectifs, questionnements	Démarche, méthodes (SHS)	Intérêt pour la gestion	Limites, difficultés
<ul style="list-style-type: none"> • Caractériser les usagers, les usages et les pratiques de loisirs (Qui ? Quoi ? Où ? Quand ? Comment ?) • Caractériser leurs interactions avec l'environnement et d'autres usages • Evaluer les effets économiques locaux de la fréquentation 	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des usages, répartition spatio-temporelle : comptages • Motivations, attentes des usagers, etc. : enquêtes et entretiens • Comportements des usagers : observation • Evaluation économique des effets locaux (directs, indirects et induits) de la fréquentation : enquêtes (comportements de dépenses), etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic, suivi : co-construction d'observatoires de la fréquentation • Aide à la collecte des données : guides méthodologiques, formations, etc. • Archivage et traitement (création de base de données) • Outils de communication (fiches de synthèse, réunions publiques) 	<ul style="list-style-type: none"> • Une recherche conditionnée par les demandes des gestionnaires • Equilibre difficile à trouver entre partenariat scientifique et prestation de type bureau d'étude • Difficultés de l'interdisciplinarité • Temps limité pour la valorisation scientifique • Transmission au gestionnaire difficile

Annexe n° 4b : Pelletier D. "Prendre en compte les aspects humains et sociaux dans l'étude de l'efficacité de la gestion des AMP"

Objectifs, questionnements	Démarche, méthodes (SHS)	Intérêt pour la gestion	Limites, difficultés
<ul style="list-style-type: none"> • Evaluer l'efficacité de la gestion des AMP • Développer et transférer aux gestionnaires des outils utiles à la gestion de l'environnement marin <p>Questionnements sous-jacents :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Quels sont les effets des usages sur la biodiversité et les ressources ? ◦ Comment ces usages s'adaptent-ils à l'existence de l'AMP, aux modalités de la gestion, à l'état de la biodiversité, au territoire concerné, aux contextes environnementaux et sociaux ? ◦ Quelles conséquences pour la gestion des territoires concernés ? ◦ Comment suivre ces évolutions, les prendre en compte dans les diagnostics, pour le rapportage ou la gestion locale adaptative ? 	<p>Evaluation de l'efficacité de la gestion en considérant la biodiversité et les ressources de la pêche, les usages et populations concernées, la gestion de l'AMP et l'environnement dans lequel elle s'insère</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification des usages, répartition spatio-temporelle : comptages • Captures, motivations, attentes des usagers, etc. : enquêtes • Interactions pressions-impacts : modélisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic, suivi : co-construction de tableaux de bord (indicateurs) • Aide à la collecte des données : méthodologies d'observation pour des suivis de terrain (protocoles standardisés) • Comparaisons inter-sites 	<ul style="list-style-type: none"> • Limites des comparaisons zones protégées / zones non protégées • Difficultés à comprendre les relations entre le compartiment écologique et les pressions dues aux usages • Approche quantitative requiert des données informatives par rapport à ces questions, compatibles et pouvant facilement être confrontées, croisées voire agrégées (couverture et résolution géographiques suffisantes, bancarisation, etc.)

Annexe n° 4c : Boncoeur J. *et al.* "L'évaluation économique des aires marines protégées : objet, méthodes, retours d'expérience"

Objectifs, questionnements	Démarche, méthodes (SHS)	Intérêt pour la gestion	Limites, difficultés
<p>Evaluer les avantages et les coûts sociaux de l'AMP, en vue de déterminer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si les avantages l'emportent sur les coûts • Comment les avantages et les coûts se répartissent (dans l'espace, dans le temps, entre les catégories de "parties prenantes") 	<ul style="list-style-type: none"> • Méthodes d'évaluation de projet (AMC, ACA) : établissement d'un bilan global des effets d'un projet pour la collectivité et de leur répartition au sein de cette dernière. • Techniques d'évaluation du non marchand (préférences révélées, préférences déclarées) : expriment en termes monétaires des valeurs ne s'exprimant pas directement par des prix sur un marché (valeurs d'usage non marchandes, valeurs de non-usage). • Modélisation bioéconomique (spatialement explicite ou non spatialisée) : représentation simplifiée et formalisée des processus biologiques et économiques en interaction au sein des zones impactées par les mesures de protection • Autres types d'évaluations : méthode des transferts de bénéfices, analyse coût-efficacité, tableaux de bord d'indicateurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation économique <i>ex ante</i> : aide à la décision concernant la création de l'AMP • Evaluation économique <i>ex post</i> : contrôle de la mise en œuvre et aide à la définition de correctifs éventuels 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté à évaluer économiquement certains services rendus par l'écosystème de l'AMP (services générant des valeurs de non-usage par ex.) • Difficulté à évaluer l'effet de la protection sur les services rendus par l'écosystème de l'AMP (services halieutiques par ex.) • L'évaluation économique des AMP, largement préconisée, se heurte à l'absence d'information (apparement) basique (fréquentation de l'AMP, etc.) • Les évaluations se limitent souvent à l'impact supposé de l'AMP sur les populations riveraines (emplois, revenus) • Les outils de l'évaluation économique des AMP sont mal connus des gestionnaires

Annexe n° 4d : Coz R. et Amice G. "Problématiques en sciences humaines et sociales dans le cadre du projet LIFE Pêche à pied de loisir"

Objectifs, questionnements	Démarche, méthodes (SHS)	Intérêt pour la gestion	Limites, difficultés
<ul style="list-style-type: none"> • Expérimenter une meilleure gestion de l'activité de pêche à pied récréative, basée sur une gouvernance locale et nationale • Mieux comprendre les interactions de la pêche à pied sur les milieux littoraux, la faune et la flore • Mettre en place les moyens de gouvernance et d'actions pour préserver la biodiversité des estrans • Faire évoluer les pratiques des pêcheurs à pied 	<p>Approche systémique de la gestion de la pêche à pied de loisirs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au niveau national <ul style="list-style-type: none"> ◦ Sensibilisation (actions de sensibilisation sur le terrain, formations, expositions, panneaux d'information, etc. : quels effets sur les comportements ?) ◦ Suivi des pratiques et des pratiquants : comptages (répartition spatio-temporelle), enquêtes (profils des pratiquants, connaissance de la réglementation, prélèvements, etc.) ◦ Perception des acteurs de la gouvernance du programme (méthode non définie) • Au niveau local <ul style="list-style-type: none"> ◦ Ethologie : relations entre les états écologique et halieutique des moulières et le comportement des pêcheurs à pied (observation) ◦ Anthropologie : connaître et valoriser l'histoire et les pratiques de pêche à pied (méthode non précisée) 	<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre des plans de gestion des AMP soumises à une pression de pêche à pied de loisir • Maintenir à l'issue du projet une sensibilisation des pratiquants au niveau national et local et encourager d'autres territoires à mettre en œuvre des actions de sensibilisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles méthodes utiliser pour évaluer la perception des acteurs de la gouvernance du programme ?

Annexe n° 4e : Faget D. "Pour une approche pluridisciplinaire de la gestion des écosystèmes littoraux. L'apport des sciences historiques"

Objectifs, questionnements	Démarche, méthodes (SHS)	Intérêt pour la gestion	Limites, difficultés
<p>Reconstitution d'une mémoire de la mer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reconstitution des états de base anciens des écosystèmes marins • Evolution des sociétés et activités maritimes • Evolution des systèmes de représentation du milieu naturel (mer et littoraux) 	<p>Ne pas séparer l'histoire de l'environnement marin de l'histoire des sociétés qui l'exploitent</p> <p>Analyses qualitative et quantitative de sources historiques de natures diverses (correspondances, documents administratifs, mémoires, enquêtes orales, etc.) sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les sociétés et activités maritimes (mutations techniques et sociales) • Les observations savantes de la période considérée et les connaissances scientifiques actuelles (biologie marine, climatologie, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en lumière les contradictions qui peuvent exister entre les attentes des usagers et les exigences de protection en interrogeant l'évolution des représentations liées à la mer et au littoral • Parer au risque de sous-évaluation de la dégradation (la nostalgie d'un âge d'or) • Interroger l'idée d'une dégradation linéaire dans le temps des milieux naturels • Démystifier certaines pratiques "traditionnelles" (pêche à l'ancienne par ex.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Rareté des sources • Dispersion et hétérogénéité des sources (les sources disponibles sont indirectes et peu homogènes) • Sources difficiles à interpréter (confronter, autant que possible, discours sur l'environnement, réalités techniques et sociales, et observations savantes de l'époque considérée) • Complexité d'approche des écosystèmes marins (aborder l'histoire du milieu avec un regard double, celui de l'historien et celui du biologiste)

Annexe n° 4f : Galletti F. et Cazalet B. "Droit et aires marines protégées, questions anciennes et nouvelles... Pour une contribution à la gestion des usages littoraux et marins"

Objectifs, questionnements	Démarche, méthodes (SHS)	Intérêt pour la gestion	Limites, difficultés
<ul style="list-style-type: none"> • Questions anciennes : analyse juridique, fonctionnement normatif et institutionnel des AMP, fonctions classiques et nouvelles • Questions récentes : AMP transfrontalières, protection juridique des réseaux écologiques marins, mobilisation du droit autour de la notion de « capacité de charge », etc. • Questions sectorielles (pêche) : pêche professionnelle côtière (reconfiguration de l'espace marin et de l'exploitation halieutique, etc.), pêche professionnelle industrielle (grandes AMP et extension des zones de <i>no-take</i> [ZEE, haute mer]), etc. • Questions sectorielles (activités connexes) : cloisonnement juridique et institutionnel entre AMP et activités terrestres adjacentes, AMP et zonage maritime (circulation maritime par ex.), AMP et droits des activités marines (énergie fossile et renouvelables), AMP et extension des droits et des prétentions des Etats côtiers, etc. 	<p>Etude de l'évolution des matières juridiques mobilisées (droit de l'environnement, droit public, droit international de la mer, droit de la responsabilité civile, pénale, administrative) pour la gouvernance (transformation des droits et des obligations dans la définition, la délimitation, l'accès et l'utilisation des espaces protégés)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une meilleure connaissance de la part du droit dans la gouvernance d'une AMP • Caractérisation de grands modèles d'administration d'après des comparaisons portant sur la création et le fonctionnement des AMP • Analyse de l'efficacité et de la légitimité des AMP 	<ul style="list-style-type: none"> • Un constat : distorsion entre la « part » du droit dans la gouvernance de l'AMP et la « place » du droit comme « science sociale de recherche » dans les instances gestionnaires

Annexe n° 4g : David G. "La gouvernance des aires marines protégées à l'épreuve de leur acceptation sociale"

Objectifs, questionnements	Démarche, méthodes (SHS)	Intérêt pour la gestion	Limites, difficultés
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les facteurs anthropiques de viabilité des AMP • Explorer plus précisément les liens entre acceptation sociale, gouvernance et viabilité des AMP 	<p>Analyser les effets directs et indirects de la création puis du fonctionnement d'une AMP et leurs incidences en termes d'acceptation sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Observation participante 	<ul style="list-style-type: none"> • Vu la multiplicité des objectifs des AMP, un gestionnaire d'AMP est un gestionnaire de territoire et de rapports entre les hommes à propos du territoire et de la biodiversité • Le suivi de l'acceptation sociale doit être un paramètre clef de la gouvernance des AMP car il conditionne largement leur viabilité 	<ul style="list-style-type: none"> • Acceptation sociale : notion floue • Gouvernance des AMP : notion non stabilisée

Annexe n° 4h : Duron S. D. et Chlous F. "Co-construction des enjeux de protection et de gestion relatifs au « patrimoine culturel » lié à la mer aux Marquises (Polynésie française)"

Objectifs, questionnements	Démarche, méthodes (SHS)	Intérêt pour la gestion	Limites, difficultés
<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer des connaissances accessibles et partagées relatives au patrimoine culturel lié à la mer • Co-construire les axes de gestion de ce patrimoine • Proposer des sujets de recherche afin d'approfondir les connaissances • Analyser les processus de patrimonialisation 	<p>Définir la notion de patrimoine puis définir le patrimoine lié à la mer "à dire d'acteurs" et "à dire d'experts"</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collecte de données : cartographie participative • Restitution auprès des populations 	<ul style="list-style-type: none"> • Implication des populations • Formation de référentes du patrimoine • Identification des patrimoines liés à la mer • Identification des éventuelles menaces associées • Formulation de propositions de gestion 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir une méthodologie rigoureuse • Objectifs parfois divergents (recherche/gestion) • Recherche ? Recherche collaborative ? • Limites des dispositifs participatifs

Annexe n° 5. Table des mots-clés (liste non exhaustive) distribuée lors des ateliers

Acceptabilité	Développement local	Intégration territoriale	Représentativité
Acception	Discours	Légitimité	Réseaux
Acteurs, agents	Dispositifs de gouvernance	Médiation	Ressources
Action publique	Doctrines	Modélisation	Retombées économiques
Activités alternatives	Durabilité	Observatoire	Risques
Ancrage culturel	Education à l'environnement	Participation	Rôle des gouvernants/gouvernés
Aspects socio-économiques (gestion)	Effectivité	Patrimoine	Savoirs
Aspects socio-économiques (usages)	Effets	Paysage	Savoir-savoir-faire
Attractivité	Efficacité	Perception	Sciences participatives
Biodiversité	Efficience	Planification	Sensibilisation
Cadre d'analyse	Engagement (professionnels, asso., élus, scient.)	Politique	Services écosystémiques
Capacités de charge	Evaluation intégrée	Pratiques	Spatialisation
Caractérisation	Evolutions	Pressions-impacts	Standardisation des méthodes
Cartographie	Financement	Prospective	Suivi
Cohérence des politiques publiques	Fréquentation	Protection	Temps long
Concertation	Gestion	Quantification	Territoire
Conflits d'usages	Gouvernance	Questionnements/méthodologies	Usages
Conservation	Indicateurs	Recherche	Valeurs
Contentieux	Indicateurs (inter-sites)	Réglementation	Zonage
Culture	Instrumentation	Représentations	...

Annexe n° 6a-c. Questionnements scientifiques évoqués et retenus dans chaque atelier

Annexe n° 6a. Atelier 1

Questionnements évoqués

- *Quels sont les facteurs anthropiques qui déterminent la durabilité des AMP ? Et donc, question subsidiaire, comment étudier ces facteurs ?*
- *En quoi l'approche historique est-elle structurante pour établir des conditions de bonne gouvernance dans une AMP ?*
- *Quel est l'état zéro (état initial nécessaire) des connaissances en SHS pour créer et gérer les AMP ?*
- *Quel est l'apport du droit dans l'analyse de l'efficacité et de la légitimité d'une AMP considérée comme un ensemble de règles et un système d'organisation ?*
- *Quels outils, méthodologies, indicateurs pour évaluer la fréquentation, les usages et les comportements des usagers dans une AMP ?*
- *Comment élaborer des connaissances sur les activités humaines au sein d'un territoire, pertinentes du point de vue des gestionnaires, et en même temps, réalisables et pérennes (actualisables dans le temps) ?*
- *Quel pourrait être l'apport des SHS pour mesurer l'efficacité des aires marines protégées dans le projet de territoire qu'elles portent ?*
- *Comment identifier le seuil acceptable de fréquentation ?*
- *Comment intégrer différentes approches scientifiques pour produire des connaissances sur les usages et les activités d'un espace marin et littoral qui soient pertinentes pour la gestion ?*
- *Comment étudier et conserver, de façon collective et participative, la mémoire des processus de gouvernance ?*
- *Comment faire de l'AMP un contrat social ?*
- *Est-il possible de construire de façon interdisciplinaire, voire transdisciplinaire, une approche stratégique de la production de connaissances en sciences humaines pour l'aide à la mise en place des AMP ? Est-ce qu'on est capable aussi de proposer des protocoles d'acquisition, de mise à disposition et d'interprétation des connaissances produites qui soient pertinentes, légitimes et fiables ?*
- *Quels liens entre les aires marines protégées et les activités qui s'y trouvent ? Comment une AMP peut-elle accompagner les activités qui y naissent ou qui y disparaissent ?*
- *Comment évaluer la gouvernance avant et après la création d'une AMP ?*
- *Quelles méthodes pour mener des enquêtes, réaliser des questionnaires (évaluer la perception de la gouvernance, etc.) ?*
- *Quels sont les facteurs qui expliquent l'installation des personnes dans un espace protégé littoral ou marin ? Qu'apportent-elles ? Quels sont les enjeux liés à leur installation ?*

Questionnements retenus

- *Amélioration de la connaissance de l'évolution des activités humaines au sein des AMP : reconfiguration et durabilité vis-à-vis des objectifs de gestion*
- *Les modalités des processus participatifs dans le cycle de vie d'une AMP. Dans quelle mesure les SHS permettent de mieux définir et comprendre ces différentes modalités ? Approche comparées/approches stratégiques*

Annexe n° 6b. Atelier 2

Questionnements évoqués

- *Quels sont la nature et le type de données qui fondent la limite géographique ?*
- *Quelles sont les modalités de production de ces données, notamment les modalités d'acquisition et qui les produit ?*
- *Comment intégrer des données variées à des échelles spatiales, temporelles et disciplinaires différentes ?*
- *Quelles méthodes interdisciplinaires pour améliorer et intégrer la connaissance des usages, perceptions et valeurs à des échelles spatiales et temporelles différentes dans les AMP ?*
- *Est-ce que les sciences participatives sont un bon biais pour améliorer les connaissances sur les perceptions, usages, valeurs ?*
- *Est-ce qu'une catégorisation des valeurs est possible ?*
- *Comment optimiser le couplage des suivis et des enquêtes pour développer des suivis en routine avec les échelles spatio-temporelles ?*
- *Quel niveau de précision pour quels territoires ?*
- *Est-il possible de définir des métriques pour évaluer les objectifs de gestion et des seuils pour les interpréter ?*
- *Quelles méthodes permettent de produire des diagnostics et des scénarios ?*
- *Comment co-construire des indicateurs de capacité de charge et quelles démarches scientifiques associées ?*
- *Comment concevoir, suivre, animer, restituer un processus collaboratif visant à définir les capacités de charges d'un territoire ?*
- *Capacité de charge des écosystèmes comme « mesure » et support de nouvelles réglementations dans l'AMP ?*
- *Redéfinir, préciser, dépasser la notion de « capacité de charge » à partir des SHS et en collaboration avec les gestionnaires ?*
- *Comment, à partir d'un diagnostic de blocage socio-culturel chez les usagers, est-il possible de formuler une formulation (réponse) juridique ?*
- *Comment faire connaître à l'ensemble des acteurs et partenaires investis dans la gestion des AMP les différentes disciplines (méthodes, concepts, problématiques) SHS mobilisées pour mieux mettre en avant leurs complémentarités ?*
- *Comment dépasser (enlever) les barrières entre sciences humaines et gestion ?*
- *Comment décloisonner les différentes disciplines appartenant aux SHS ?*
- *Comment faire des AMP des objets de recherche interdisciplinaires ?*

- *Questionner-critiquer la place et le rôle d'une AMP pour un projet de société ?*
- *Quel discours est le plus pertinent pour faciliter l'acceptation sociale d'une AMP entre finalité biodiversité et finalité humaine (services écosystémiques) ?*
- *Les AMP peuvent-elles contribuer à la restauration écologique après des atteintes environnementales et quel est l'apport des SHS à ces processus ?*
- *Comment porter un regard sur notre propre action ?*
- *Comment les SHS proposent une critique réflexive sur l'outil AMP en tant qu'institution ?*
- *Comment améliorer la compréhension de la diversité des modes de gouvernances des AMP et de leur adaptabilité/résilience ?*
- *Comment révéler les processus collectifs résilients dans le processus de gestion et d'auto-gestion participative et comparer entre les modes de gestion « traditionnel » et institutionnel ?*
- *Les AMP sont-elles facteurs de résilience sur un territoire et/ou pour un secteur d'activité ?*
- *Quelles limites aux instances de gouvernance actuelles ?*
- *Comment fixer des états de référence historiques à partir des SHS ?*
- *Comment faire pour que les SHS soient performatrices pour la prise de décision ?*
- *Comment dissocier l'effet site et l'effet réserve ?*
- *Les vecteurs de sensibilisation pour créer des changements comportementaux chez les usagers ?*
- *Les AMP peuvent-elles servir à la protection de réseaux écologiques marins sur de vastes territoires ?*

Questionnements retenus

- *Quelles méthodes interdisciplinaires pour améliorer et intégrer la connaissance des usages, perceptions et valeurs à des échelles spatiales et temporelles différentes dans les AMP ?*
- *Redéfinir, préciser, dépasser la notion de capacité de charge en collaboration avec les gestionnaires et comment traduire la diversité de critères de manière opérationnelle dans des mesures de gestion ?*
- *Comment améliorer la compréhension de la diversité des modes de gouvernances des AMP et de leur adaptabilité/résilience ?*

Annexe n° 6c. Atelier 3

Questionnements évoqués

- *Changement social, acceptation, gouvernance et évolution de ces gouvernances.*
- *Capacité de charge : définition, mesure, régulation ?*

- *Capacité de charge : comment coupler, confronter les données écologiques avec des données issues des sciences humaines et sociales pour mesurer cet impact ?*
- *Comment faire de l'accompagnement du changement social (pratiques et représentations) ? Comment adapter cet accompagnement à différents contextes culturels (adaptation des stratégies de sensibilisation par exemple) ? Comment susciter l'adhésion ?*
- *Comment partager les diagnostics écologiques pour qu'ils soient suivis d'effets (modification des comportements) ?*
- *Quels liens entre AMP et gestion intégrée des zones côtières ? L'AMP dans la planification ?*
- *Coexistence, confrontation et évolution des différents paradigmes de la nature au sein de l'AMP ?*
- *Capacité de charge : question d'échelles, questions de représentations ?*
- *Quelles sont les causes d'échecs de la préservation durable (relations entre pressions et impacts, acceptation) ?*
- *Quelle est la légitimité de l'AMP (en tant que système de gouvernance) pour susciter le changement social ?*
- *Comment utiliser la notion de service rendu pour la gestion ?*
- *Comment concilier les temporalités des chercheurs dans le traitement d'un questionnaire et les besoins des gestionnaires qui sont dans une logique d'opérationnalité (court terme) ?*
- *Qu'est-ce qu'un patrimoine ?*
- *Comment concilier approches qualitatives (étude du changement social) et quantitatives (outil d'évaluation pour la gestion de type indicateurs) ?*
- *Quelle est la place de la recherche et de l'expertise dans la gestion des AMP ?*
- *Atouts et limites des processus participatifs ? Relation fructueuse, liaison dangereuse ?*
- *Territoires (échelles, représentations) et changement social ?*
- *Les fonctions des AMP ?*
- *Peut-on protéger la mer uniquement avec cet outil à caractère administratif ? N'existe-t-il pas d'autres modes de régulation internes aux sociétés ?*

Questionnements retenus

- *Changement social : représentations et communications dans la mise en place et la gestion des AMP*
- *Capacité de charge : comment répondre aux gestionnaires sur ces notions de capacités de charge avec la double dimension biologique et SHS (acceptabilité, gestion de conflits, gouvernance) ?*

Annexe n° 7. Regroupement par thème des questionnements évoqués (tous ateliers confondus)

Méthodes (enquêtes, diagnostic, dimensions spatio-temporelles, etc.)

- *Quelles méthodes pour mener des enquêtes, réaliser des questionnaires (évaluer la perception de la gouvernance, etc.) ?*
- *Quelles méthodes permettent de produire des diagnostics et des scénarios ?*
- *Est-ce qu'une catégorisation des valeurs est possible ?*
- *Comment optimiser le couplage des suivis et des enquêtes pour développer des suivis en routine à différentes échelles spatio-temporelles ?*
- *Quel niveau de précision pour quels territoires ?*
- *Quels sont la nature et le type de données qui fondent la limite géographique ?*
- *Quelles sont les modalités de production de ces données, notamment les modalités d'acquisition et qui les produit ?*
- *Est-ce que les sciences participatives sont un bon biais pour améliorer les connaissances sur les perceptions, usages, valeurs ?*
- *Atouts et limites des processus participatifs ? Relation fructueuse, liaison dangereuse ?*
- *Quels outils, méthodologies, indicateurs pour évaluer la fréquentation, les usages et les comportements des usagers dans une AMP ?*

Méthodes, connaissances (niveau minimal, état de référence)

- *Quel est l'état zéro (état initial nécessaire) des connaissances en SHS pour créer et gérer les AMP ?*
- *Est-il possible de construire de façon interdisciplinaire, voire transdisciplinaire, une approche stratégique de la production de connaissances en sciences humaines pour l'aide à la mise en place des AMP ? Est-ce qu'on est capable aussi de proposer des protocoles d'acquisition, de mise à disposition et d'interprétation des connaissances produites qui soient pertinentes, légitimes et fiables ?*
- *Comment fixer des états de référence historiques à partir des SHS ?*

Méthodes, connaissances (interdisciplinarité)

- *Comment décloisonner les différentes disciplines appartenant aux SHS ?*
- *Comment faire des AMP des objets de recherche interdisciplinaires ?*
- *Comment intégrer des données variées à des échelles spatiales, temporelles et disciplinaires différentes ?*
- *Quelles méthodes interdisciplinaires pour améliorer et intégrer la connaissance des usages, perceptions et valeurs à des échelles spatiales et temporelles différentes dans les AMP ?*

Méthodes, connaissances (opérationnaliser pour la gestion)

- *Comment concilier approches qualitatives (étude du changement social) et quantitatives (outil d'évaluation pour la gestion de type indicateurs) ?*

- *Comment dépasser (enlever) les barrières entre sciences humaines et gestion ?*
- *Est-il possible de définir des métriques pour évaluer les objectifs de gestion et des seuils pour les interpréter ?*
- *Comment utiliser la notion de service rendu pour la gestion ?*
- *Comment faire pour que les SHS soient performatrices pour la prise de décision ?*
- *Comment élaborer des connaissances sur les activités humaines au sein d'un territoire, pertinentes du point de vue des gestionnaires, et en même temps, réalisables et pérennes (actualisables dans le temps) ?*
- *Comment intégrer différentes approches scientifiques pour produire des connaissances sur les usages et les activités d'un espace marin et littoral qui soient pertinentes pour la gestion ?*
- *Comment faire connaître à l'ensemble des acteurs et partenaires investis dans la gestion des AMP les différentes disciplines SHS (méthodes, concepts, problématiques) mobilisées pour mieux mettre en avant leurs complémentarités ?*

Capacité de charge

- *Capacité de charge : définition, mesure, régulation ?*
- *Capacité de charge : comment coupler, confronter les données écologiques avec des données issues des sciences humaines et sociales pour mesurer cet impact ?*
- *Capacité de charge : question d'échelles, questions de représentations ?*
- *Comment identifier le seuil acceptable de fréquentation ?*
- *Comment co-construire des indicateurs de capacité de charge et quelles démarches scientifiques associées ?*
- *Comment concevoir, suivre, animer, restituer un processus collaboratif visant à définir les capacités de charges d'un territoire ?*
- *Capacité de charge des écosystèmes comme « mesure » et support de nouvelles réglementations dans l'AMP ?*
- *Redéfinir, préciser, dépasser la notion de « capacité de charge » à partir des SHS et en collaboration avec les gestionnaires ?*

AMP et fonctions/finalités (conservation, bien être, effets, etc.)

- *Les fonctions des AMP ?*
- *Quel est l'apport du droit dans l'analyse de l'efficacité et de la légitimité d'une AMP considérée comme un ensemble de règles et un système d'organisation ?*
- *Quels liens entre AMP et gestion intégrée des zones côtières ? L'AMP dans la planification ?*
- *Les AMP peuvent-elles servir à la protection de réseaux écologiques marins sur de vastes territoires ?*
- *Comment dissocier l'effet site et l'effet réserve ?*
- *Comment les SHS proposent une critique réflexive sur l'outil AMP en tant qu'institution ?*

- Les AMP peuvent-elles contribuer à la restauration écologique après des atteintes environnementales et quel est l'apport des SHS à ces processus ?
- Quel pourrait être l'apport des SHS pour mesurer l'efficacité des aires marines protégées dans le projet de territoire qu'elles portent ?
- Questionner-critiquer la place et le rôle d'une AMP pour un projet de société ?
- Les AMP sont-elles facteurs de résilience sur un territoire et/ou pour un secteur d'activité ?
- Comment faire de l'AMP un contrat social ?
- Quels liens entre les aires marines protégées et les activités qui s'y trouvent ? Comment une AMP peut-elle accompagner les activités qui y naissent ou qui y disparaissent ?
- Quels sont les facteurs qui expliquent l'installation des personnes dans un espace protégé littoral ou marin ? Qu'apportent-elles ? Quels sont les enjeux liés à leur installation ?

AMP et gestion (viabilité, durabilité, adaptabilité)

- Quelles sont les causes d'échecs de la préservation durable (relations entre pressions et impacts, acceptation) ?
- Quels sont les facteurs anthropiques qui déterminent la durabilité des AMP ? Et donc, question subsidiaire, comment étudier ces facteurs ?
- Comment, à partir d'un diagnostic de blocage socio-culturel chez les usagers, est-il possible de formuler une formulation (réponse) juridique ?
- Peut-on protéger la mer uniquement avec cet outil à caractère administratif ? N'existe-t-il pas d'autres modes de régulation internes aux sociétés ?

Gouvernance

- En quoi l'approche historique est-elle structurante pour établir des conditions de bonne gouvernance dans une AMP ?
- Comment étudier et conserver, de façon collective et participative, la mémoire des processus de gouvernance ?
- Comment évaluer la gouvernance avant et après la création d'une AMP ?
- Comment améliorer la compréhension de la diversité des modes de gouvernances des AMP et de leur adaptabilité/résilience ?
- Quelles limites aux instances de gouvernance actuelles ?
- Comment révéler les processus collectifs résilients dans les processus de gestion et d'auto-gestion participative et comparer les modes de gestion « traditionnel » et institutionnel ?
- Quelle est la légitimité de l'AMP (en tant que système de gouvernance) pour susciter le changement social ?

Co-construction, connaissances partagées, représentations, sensibilisation, acceptation, adhésion

- Quel discours est le plus pertinent pour faciliter l'acceptation sociale d'une AMP entre finalité biodiversité et finalité humaine (services écosystémiques) ?
- Comment partager les diagnostics écologiques pour qu'ils soient suivis d'effets (modification des comportements) ?
- Quels vecteurs de sensibilisation pour créer des changements comportementaux chez les usagers ?

- *Comment faire de l'accompagnement du changement social (pratiques et représentations) ? Comment adapter cet accompagnement à différents contextes culturels (adaptation des stratégies de sensibilisation par exemple) ? Comment susciter l'adhésion ?*
- *Changement social, acceptation, gouvernance et évolution de ces gouvernances.*
- *Coexistence, confrontation et évolution des différents paradigmes de la nature (chez les différentes parties prenantes) au sein de l'AMP ?*
- *Territoires (échelles, représentations) et changement social ?*

La recherche dans les AMP

- *Comment concilier les temporalités des chercheurs dans le traitement d'un questionnaire et les besoins des gestionnaires qui sont dans une logique d'opérationnalité (cours terme) ?*
- *Quelle est la place de la recherche et de l'expertise dans la gestion des AMP ?*
- *Comment porter un regard sur notre propre action ?*